

 Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information

HORIZONS

Magazine mensuel N 033 / Avril 2023



Conseil des ministres à Nema:

**Création de pôles intégrés de
développement de l'élevage**

Néma :

4

Le cœur battant du Rif mauritanien

6

Le wali du Hodh Charghi:

« Le Hodh Charghi est une
région d'élevage par excellence »

8

Le Président du Conseil Régional du Hodh Charghi :

« Le développement des échanges commerciaux avec les pays
voisins est un axe fort de notre action »

9

Le responsable de la Cellule de Coordination et de Suivi-Evaluation
des Projets et Programmes de développement du Hodh Charghi:

« L'approche suivie est en fait la première stratégie régionale
et une déclinaison de la SCRAPP au niveau local »

14

La Composante Investissement :

Mise aux normes des établissements scolaires

17

Le directeur de la Promotion des Filières de l'Elevage :

« Avec 30 millions de têtes de bétail au total, la
Mauritanie se retrouve avec 6 à 7 têtes par habitant »

21

Hodh Charghi : Les marchés hebdomadaires

Opportunités économiques
et espaces d'échanges

26

La santé au Hodh Charghi :

Cartographie sanitaire en pleine
expansion en dépit des défis

34

Le chef de la cellule de l'ANSADE au Hodh Charghi:

Portrait d'un homme référence

HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence
Mauritanienne d'Information (AMI)

Directeur de Publication

Mohamed Fall Oumeir Beye,
Directeur Général de l'AMI

Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef

Khalilou Diagana

Secrétaire de Rédaction

Abderrahmane Ould Cheikh

Chef Desk Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou

Tel : +(222) 47 00 00 55

had.mac@gmail.com

Cheikh Mamoudou Sy

Tel : +(222) 44 12 36 95

Photographe : Djibi Diallo

AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrtm@gmail.com

amlakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467

Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgsam1@yahoo.fr



الوكالة الموريتانية للأنباء
Agence Mauritanienne d'Information

Trage: Imprimerie AL MAZAYA

HORIZONS

Magazine mensuel

A 033 / Avril 2023

Conseil des ministres à Néma:

Création de pôles intégrés de
développement de l'élevage

EDITORIAL

Hodh Charghi : Au cœur de la ruralité

Itinéraire des mythiques caravanes chamelières, carrefour d'échanges, région des marchés hebdomadaires, terre des paysages majestueux sculptés par le temps, panoramas féeriques qui ont inspiré poètes et griots pour en faire la source originelle d'une musique traditionnelle alliant métrique et rythmique arabes et africaines, le Hodh Charghi est, par ailleurs, une école des sciences religieuses, une terre d'érudits et un espace d'accueil de vagues successives d'apprenants venus de contrées sahéliennes éloignées pour puiser aux sources intarissables du savoir et de la connaissance. Tradition d'accueil ancrée dans l'histoire et le présent que perpétue encore aujourd'hui l'accueil de dizaines de milliers de réfugiés en mal de sécurité ailleurs.

Le Hodh Charghi est aussi la terre ancestrale des guerriers intrépides, des hommes braves et courageux qui ont écrit des épopées héroïques et fondé l'une des plus prestigieuses civilisations qui promeuvent les valeurs chevaleresques.

Il est aussi le terroir du labeur, d'hommes qui travaillent la terre, de nomades aux longs parcours, de bâtisseurs infatigables dans une région généreuse qui est actuellement le principal pourvoyeur du pays et de la région en ressources animales.

Le choix du chef-lieu de cette wilaya de l'extrême sud-est mauritanien pour décider des secteurs au cœur de la souveraineté alimentaire du pays, en l'occurrence ceux de l'élevage et de l'agriculture pour lesquels le pays présente des avantages comparatifs structurels avérés, n'est pas fortuit et porte en lui une très haute valeur symbolique.

Ce choix signifie que l'éloignement n'est pas un frein à la décentralisation et qu'aucune wilaya, aussi éloignée fut-elle, ne sera mise à l'écart de la dynamique globale du progrès engagé pour une mise à niveau générale du pays. Il signifie aussi que la ruralité est au centre des politiques publiques de développement qui restent endogènes par leur pertinence par rapport aux besoins prioritaires du marché national et par leur ancrage dans les vocations naturelles des économies locales.

La tenue du Conseil des ministres à Néma tient surtout du rapprochement du service public de ses usagers, non seulement dans la connotation géographique du terme, mais également dans la dimension de prise en compte des faisceaux d'intérêt de ceux-ci.

Par l'indéniable impact qu'ils ne manqueront pas d'avoir sur les populations du Hodh, mais également de l'ensemble du pays, les textes adoptés lors de la session de Néma constituent une étape décisive dans la gestion des secteurs de la souveraineté alimentaire dans un contexte de grande perturbation des chaînes d'approvisionnement et d'incertitudes qui pèsent sur les marchés.

En permettant aux organisations locales de gérer elles-mêmes des infrastructures agropastorales et d'en assurer l'entretien, en créant un fonds spécial dont les contributeurs sont les bénéficiaires, l'Etat et les partenaires, en assurant à ces organisations locales la formation et l'encadrement nécessaires ainsi que les outils de création de la valeur ajoutée au niveau des différentes filières des secteurs primaires, les pouvoirs publics ont, d'une traite, donné en main aux acteurs des deux secteurs les clés de la réussite.

Une réussite que cette session de Néma aura rendue à portée de main par l'induction de nouveaux modèles de soutien aux producteurs et par la création de conditions favorables à la diversification, à la transformation et à la valorisation des produits de l'agriculture, de l'élevage et de toutes les activités multifonctionnelles qui leur sont associées en vue d'une relance forte des économies des terroirs de la ruralité.

La Rédaction

Néma :

Le cœur battant du Rif mauritanien



Depuis sa création au début du 20^{ème} siècle par Moulaye Abdel Kerim, Néma cœur battant du rif mauritanien, au sens propre comme au sens figuré, se trouve à la la frontière mouvante entre Sahara et Sahel, dans une position centrale par rapport aux autres contrées des deux Hodhs. En 1946, elle se va être intégrée dans le chef-lieu du nouveau cercle du Hodh qui regroupait alors les zones de Néma, de Timbédra et d'Aioun Al Atrouss, avant de devenir à l'indépendance en 1960, la capitale du HodhEcharghi.

Dès lors, le développement de la ville va s'accélérer en 1947, grâce à la construction d'édifices publics, d'un fort militaire ainsi que des bâtiments administratifs et un début de sédentarisation des populations, etc.

Néma qui est aussi la plus importante ville du sud-est de la Mauritanie, se trouve au bout de la route de l'Espoir et constitue une voie de passage vers le Mali à l'est et au sud.

Néma, ville typique du pays profond, doit sa position privilégiée en zone rurale, à sa capacité d'avoir conservé presque intacts les us et coutumes de la Mauritanie sédentaire, à l'image de ses aînés de Tidjika et Atar ou plus

loin Oualata et Toumbouctou comme pivot d'un immense éventail de populations d'éleveurs nomades, relais de caravanes, point de ravitaillement sur le passage des grands axes de transhumance.

Elle le doit aussi aux empreintes indélébiles de brassages des habitants de cette région orientale du pays où les destins de différents Royaumes, Dynasties, Empires et Emirats, ont marqué pendant plusieurs siècles cette terre de rencontres, de brassages de civilisations et d'échanges féconds entre l'Afrique, le Moyen Orient et l'Europe.

C'est tout l'intérêt de cette ville charnière que se disputent les signes évidents de modernité qu'elle affiche de plus en plus et l'attachement profond à son passé qui fait sa spécificité et à l'héritage légué par ses Mahadhras qu'elle incarne fièrement.

Au pied d'une succession de collines qui l'enveloppent des deux côtés, au Nord et à l'Es, la ville de Néma est fortement marquée par son caractère culturel et historique. En témoigne, le célèbre mont N'Gadi très souvent cité dans la poésie populaire de la région « Guelb N'Gadiwe Nouaoudar Darou vil Galb Illindar »

avait dit le fameux guerrier et poète à l'occasion, El Kevye, chantant les souvenirs d'une époque mémorable.

Le paradoxe est là, entre la pression des contraintes imposées par la nécessité d'allier le respect de son authenticité ainsi que la sauvegarde son patrimoine architectural à travers la préservation des bâtiments de la vieille cité, d'une part, et l'ambition de promouvoir sa modernité par la mise en place d'infrastructures urbaines appropriées pour hisser la ville au niveau des aspirations de ses populations en matière de progrès économique et social.

D'ailleurs, le Plan Directeur d'aménagement urbain de la ville sera bientôt fonctionnel et la route, la nationale N° 3, traversant la plupart des régions du pays et la reliant à Nouakchott, fera prochainement l'objet d'une maintenance pour le rendre davantage praticable.

Lors de la tenue en Mars 2023 d'une réunion avec les élus et les cadres à Néma, le Ministre de l'équipement a indiqué que le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani est décidé à assurer le développement global et intégré dans tout le pays et notamment dans la wilaya

du Hodh Charghi qui dispose d'importantes ressources dont l'exploitation optimale permettra de gagner le pari du développement et de réduire la pauvreté, le chômage et l'ignorance.

Il a ajouté que l'intérêt manifesté par le Président de la République pour la wilaya s'est reflété à travers le lancement ces dernières semaines de plusieurs projets de développement donné par les ministres des affaires économiques et de l'hydraulique ainsi que l'inauguration d'autres. Naguère, la population exploitait la zone de « Lebheira » (mare) propice à la culture de céréales et de légumes et aujourd'hui la zone non moins fertile de N'Gadi vient renforcer ce potentiel.

Il s'agit de la pose de la première pierre de l'extension du réseau hydraulique, du financement de 24 coopératives et du lancement d'un Plan d'Action d'insertion de 1800 jeunes dans cette région exposée de plus en plus à l'insécurité alimentaire et à la sécheresse. Ces mesures prise par le Gouvernement s'inscrivent dans le cadre de la visite du Président de la République, Mohamed Ould Cheikh Al Ghazouani qui vient de présider le deuxième conseil des ministres délocalisé dans la capitale du Hodh Charghi.

Outre, sa vocation agricole, cette région est le réservoir du bétail mauritanien et, à ce titre, l'élevage représente une priorité dans le Programme du Président de la République et bénéficie de la mise en œuvre de grandes réformes qui se traduisent par des mesures promotionnelles dont la finalité est de valoriser les potentialités des différentes filières du secteur, de le dynamiser et de le restructurer pour mieux l'intégrer à l'économie nationale, améliorer les conditions de vie des populations concernées et contribuer à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté.

En effet, le secteur de l'élevage en Mauritanie est l'un des piliers de l'économie du pays d'autant plus qu'il offre une source de vie pour la majorité de la population. Il constitue la première source de revenus en milieu rural, tirés principalement par la vente de bétail, du commerce du lait et de produits dérivés, etc.

Le Programme du Président de la République précise que dans le domaine de l'élevage, les efforts porteront sur l'élaboration d'une stratégie de modernisation de ce secteur vital pour notre économie qui développera les filières de production (laits, viandes rouges et produits dérivés mais renforcera également leur compétitivité.



« Dans ce cadre, je veillerais a-t-il précisé à :

- Augmenter les enveloppes budgétaires destinées à l'élevage, en particulier celles réservées à la santé animale ;
- Exonérer de tous droits de douane et taxes les installations modernes d'abattage et de production laitière ;
- Encourager la diversification de l'amélioration des races pour améliorer la production ».

Cet engagement du Président de la République s'est vite concrétisé par l'annonce, le 31 Mars 2021 à Timbedra (Hodh Charghi), d'un train de mesures salvatrices pour le secteur :

- Création d'un Fonds de promotion et de développement de l'élevage doté d'un financement de 8 Milliards d'anciens Ouguiyas ;
- Création d'un établissement public à caractère industriel et commercial chargé, entre autres, de créer des fermes, de construire des abattoirs modernes et de monter des usines d'exploitation des dérivés de l'élevage ;
- Institution d'un établissement public à caractère administratif chargé de travailler à l'amélioration des races, de gérer les couloirs pastoraux et les infrastructures hydrauliques pastorales en plus de la réalisation des études et de l'encadrement des organisations professionnelles actives dans le secteur ;
- Organisation d'une Foire annuelle pour l'élevage.

L'essentiel des efforts du Gouvernement en 2020 - 2022 tendant à traduire dans les faits les engagements du Président de la République a concerné principalement la santé animale, l'hydraulique pastorale, la protection des pâturages et l'appui aux éleveurs en période de soudure. Dans ce cadre, les actions réalisées au

cours des dernières années ont essentiellement concerné en priorité :

- La distribution et la vente, à prix réduits, d'aliments de bétail en quantités suffisantes durant la période de soudure en 2020 et sur toute l'étendue du territoire national, ce qui a permis aux éleveurs de sauver la majorité de leur cheptel ;
- L'organisation de campagnes de vaccination du cheptel permettant ainsi de lutter contre les grandes maladies ;
- L'exonération des aliments de bétail ;
- Le renforcement considérable des services de l'Elevage, des infrastructures sanitaires et d'hydraulique pastorale ;
- L'organisation des éleveurs en associations et coopératives pastorales ;
- La promotion du secteur privé ;
- L'amorce d'une meilleure gestion des pâturages et d'un développement de la production fourragère.

Malgré les insuffisances, les appuis au secteur de l'élevage développés au cours de ces dernières années ont permis de faire des avancées dans les domaines suivants :

- L'organisation sociale ;
- L'émergence d'un secteur privé de santé animale (vétérinaires et auxiliaires vétérinaires) ;
- L'amélioration de l'environnement juridique et réglementaire (adoption du code pastoral et du code de l'Elevage).

Ces efforts seront poursuivis et orientés vers l'amélioration de la situation sanitaire du cheptel et la protection des consommateurs. L'amélioration de la productivité animale et le développement des filières seront privilégiés tout en bénéficiant de l'accélération et de l'approfondissement des programmes en cours concernant le secteur de l'élevage.

Le wali du Hodh Charghi:

« Le Hodh Charghi est une région d'élevage par excellence »



La tenue le 2 mars dernier du Conseil des ministres à Néma fut un événement d'une grande portée nationale et surtout régionale. A cette occasion, M. Isselmou Ould Sidi, wali du Hodh Echarghi s'es prêté aux questions du magazine Horizons édité par l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI).

Le wali, qui a qualifié cet événement d'historique, a fait le point sur l'état de développement de la wilaya et sur les perspectives qui s'ouvrent à elle. Il a répondu volontiers à toutes nos questions relatives à l'économie locale, aux infrastructures, au plan d'urbanisme au niveau des grandes villes, à l'école républicaine...

D'abord que vous inspire cette visite présidentielle et la tenue du Conseil des ministres à Néma ?

C'est un grand honneur et une immense fierté pour la région du Hodh Charghi d'accueillir le président de la République, M. Sidi Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. La tenue ici même du Conseil des ministres dénote de l'importance accordée au développement de la région. Et cela montre l'intérêt qu'accorde le Président de la République au développement humain et sa volonté d'apporter des solutions appropriées aux problèmes. Comme vous le savez, le Hodh Echarghi est une wilaya d'élevage par excellence. Cela a été réaffirmé par la grande exposition sur le secteur de l'élevage qui s'est tenue à Timbédra ainsi que le lancement de plusieurs projets d'envergure comme l'usine de lait de Néma qui aura un impact positif sur les éleveurs et les populations locales et ce grâce au plan de relance et au règlement des problèmes des employés.

Justement parlez-nous de cette wilaya ?

On compte beaucoup sur l'augmentation de la productivité de cette usine. Avec le nouveau plan de relance, cette unité de production de lait va beaucoup contribuer à l'amélioration de la situation des éleveurs comme cela a été souligné par le ministère de l'Elevage. Elle aura donc un meilleur impact sur les populations confrontées aux aléas climatiques. Ainsi au cours des années difficiles on a eu à distribuer près de 10.000 T d'aliments de bétail aux éleveurs.

Cette année, la situation est bonne. Et les feux de brousse sont limités (à l'exception de la zone de Bassiknou), ce qui a permis la conservation du couvert végétal.

Aujourd'hui, il y a un ensemble de projets au profit des éleveurs de la wilaya. L'objectif est de développer le potentiel d'élevage et d'apporter une plus-value. L'Etat fait un grand effort mais la contribution des éleveurs est aussi fondamentale.

Qu'en est-il pour l'agriculture ?

Dans le domaine agricole, l'année écoulée a été marquée par une bonne récolte et cela grâce à l'appui de l'Etat qui, pour la première fois, a donné à temps le coup d'envoi de la campagne agricole. Le lancement a été fait par le Président de la République à partir de Tamchaket. La wilaya dispose d'un très grand potentiel dans ce domaine soit plus de 100.000 ha pour la culture sous-pluie. On compte un grand nombre de barrages. Mais on note toujours un déficit en grillage et dans d'autres domaines où l'appui fait défaut.

Seulement, l'appel du Président de la République a été bien entendu et les populations de la région s'intéressent de plus en plus à l'agriculture.

Le commerce aussi doit occuper une place de choix dans cette wilaya avec le Mali ?

Effectivement, le commerce occupe une place privilégiée dans le développement de la région. La proximité du Mali y est pour beaucoup. A Boustella, Vassala, dans les centres commerciaux de Néma, Aweynat, Djiguéni et au niveau des dizaines de marchés hebdomadaires, l'activité commerciale est intense.

Le développement des transports est pour beaucoup. Aujourd'hui on attend la réhabilitation de beaucoup de routes comme Aioun/Aweynat ; Timbedra/Néma ; Amouj/Adel Bagrou et Achimime/Nbeyket Lahwach.

Dans le domaine de l'approvisionnement en eau. Qu'est-ce qui a été réalisé ?

Il y a le grand projet Dhar avec les grandes extensions vers Oualata, Djiguéni, Amourj, Bangou qui sont déjà réalisées. Autre extension du projet qui concerne 2500 agglomérations. Des localités ont

toujours soif mais avec le projet Dhar, on a réduit le fossé.

Pour les grandes agglomérations comme Néma, Adel Bagrou, Djiguéni, le problème de l'approvisionnement en eau est définitivement réglé.

Est-ce que tel est aussi le cas pour l'électricité ?

Non. Il y a toujours un grand déficit au niveau du taux de couverture en électricité qui reste encore bas. Sur ce plan on demande au ministère de l'énergie de faire un effort. En effet, on doit fournir l'électricité pour le projet Dhar, ce qui fait qu'il y a un déficit à Néma et au niveau des grandes agglomérations. Mais la SOMELEC fournit des efforts même dans le domaine de l'électricité villageoise.

La région du Hodh Charghi n'est pas bien cotée au niveau éducatif. Pourquoi ?

On compte 800 écoles primaires dont une grande partie à une classe. L'année passée on a eu un grand problème avec un taux de réussite aux examens particulièrement bas. Donc un grand effort est à faire sur ce plan là. La situation actuelle doit être changée. On doit mettre l'accent sur la couverture en enseignants, surtout dans les langues et les matières scientifiques. On organise des cours de rattrapage. C'est vrai qu'avec les orientations du président de la République et l'école républicaine beaucoup d'efforts ont été fournis. Ces efforts doivent être axés sur l'institution des écoles complètes. Des efforts dans ce sens sont entrepris par le ministère de l'éducation nationale et de la réforme du système éducatif.

Et la couverture sanitaire. Est-elle acceptable au niveau régional ?

Oui la situation est très bonne. On dispose d'un hô-

pital et on attend encore plus. Il y a le problème du paludisme pendant l'hivernage ; celui de la prise en charge des femmes enceintes. De grands efforts sont entrepris par le ministère de la santé dans les domaines de la disponibilité des médicaments et des spécialistes.

La couverture sanitaire est assez importante. Elle est de 85% selon la direction de la santé et elle continue à s'améliorer.

Quels sont les problèmes auxquels est confronté le secteur de l'environnement ?

Il s'agit surtout de la lutte contre les feux de brousse. On travaille beaucoup sur les zones humides, sur la sensibilisation des populations pour préserver le couvert végétal. Des efforts sont faits aussi dans les domaines de la lutte contre la chasse illégale, la coupe du bois et la production de charbon. Le ministère de l'environnement fournit beaucoup d'efforts sur ce plan.

Les services de l'Etat Civil sont-ils opérationnels dans la région ?

Oui ; beaucoup d'efforts sont faits là aussi par la direction régionale. On note également l'ouverture de bureaux à Djiguéni, Achimime, Bangou et dans les communes où il y a de l'électricité.

Quel est l'état de la mise en œuvre des plans d'urbanisme au niveau des villes déjà ciblées ?

L'exécution des lotissements est déjà très avancée dans certaines villes comme Timbedra où les travaux sont achevés à 70% et à Djiguéni (60%). Les populations ont pleinement coopéré et ont respecté les mesures qui ont été prises. On note une nette amélioration avec l'ouverture des routes au niveau de ces 2 villes (6km en voie de construction à Timbedra).

Pour Néma aussi le plan d'urbanisme vient d'être approuvé par le gouvernement et les travaux ont commencé.

Et les relations avec le Mali ?

Oui, même si malheureusement la situation est difficile avec le Mali voisin, on espère que le climat sécuritaire va s'améliorer.

Les relations entre les deux pays sont très bonnes. Beaucoup de Mauritaniens commencent à retourner au Mali. La collaboration avec les autorités maliennes est très bonne. Il y a le problème des réfugiés au niveau du camp de Mberra dont la population s'accroît. Il y a des installations tout au long de la frontière vers Adel Bagrou et Djiguéni. Avec les partenaires (CSA, HCR), on essaie de leur fournir le minimum nécessaire.

Nous sommes inquiets de la situation sécuritaire mais la Mauritanie maîtrise bien ses frontières.

Propos recueillis à Néma
Par Bakari Guèye



Le Président du Conseil Régional du Hodh Charghi :

« Le développement des échanges commerciaux avec les pays voisins est un axe fort de notre action »

Dans cette interview, M. Mohamedou Tijani Mbeiry, président du Conseil Régional du Hodh Charghi fait le point sur les réalisations de cette importante institution encore confrontée au manque de moyens et sur les perspectives en vue.

Le Hodh Charghi est l'une des plus vastes wilayas de Mauritanie. Elle dispose d'un important potentiel agro-pastoral. Elle est aussi frontalière et un carrefour d'échanges commerciaux.

Quel rôle joue le conseil régional dans la mise en valeur de ce grand potentiel ?

Le Conseil Régional du Hodh Charghi s'attelle depuis notre installation à promouvoir le développement économique, social et culturel de notre Région à partir des potentialités agro-silvo-pastorales de la Région pour assurer l'autosuffisance alimentaire en matière d'Élevage et d'Agriculture.

Le développement des échanges commerciaux avec les pays voisins constitue un axe fort de notre action pour assurer la fluidité de la circulation des personnes et des biens entre nos peuples gage d'un développement intégré et bénéfique pour nos populations.

Quel rôle joue le conseil régional dans la mise en valeur de ce grand potentiel ? Quels projets avez-vous déjà mis en œuvre ?

Notre bilan pour les 2 ans à porté sur les actions d'appui au secteur de l'Éducation par l'extension, la réhabilitation et l'Équipement de certains Établissements scolaires (lycées et Collèges) dans certaines Moughataas de la Région où le besoin était criant pour créer les conditions au profit des élèves de ces Établissements.

Nous avons aussi apporté un appui aux secteurs de l'Élevage et de l'Agriculture par la construction des infrastructures nécessaires pour le développement de ces secteurs (Réalisation de parcs de vaccination et des petits barrages et leur protection).

Nous avons apporté notre appui à d'autres activités dans le domaine de l'emploi des jeunes, des activités génératrices de revenus pour les coopératives féminines et les organisations socio-professionnelles.

Ces réalisations ont été menées grâce aux ressources de dotations budgétaires allouées par l'État à partir de 2021 pour l'investissement que nous avons géré de manière rationnelle et transparente sachant que les ressources financières sont rares et la demande sociale est forte.



Avez-vous les moyens de votre politique ?

Quels sont vos partenaires ?

Les moyens ne sont pas suffisants pour répondre aux multiples problèmes et aux attentes des populations qui sont dans le besoin.

D'autres partenaires techniques nous ont appuyés en matière surtout de renforcement de capacités et d'équipements de bureaux et matériels informatiques tel que le PNUD à travers la PAGOURDEL, l'Unicef et la G.I.Z. auxquels j'adresse ici mes vifs remerciements.

N'y a-t-il pas un chevauchement entre les attributions du Conseil régional et celles des autres structures décentralisées ?

Pas du tout. Il n'y a aucun chevauchement entre les attributions du Conseil Régional et les autres structures décentralisées.

Les attributions du Conseil Régional sont précisées par la loi portant organisation et fonctionnement

des Conseils Régionaux suivant des attributions légales, transférées ou partagées.

Quant à nous, nous travaillons en parfaite harmonie et coordination avec les services techniques décentralisés de l'État et les partenaires techniques et financiers au niveau régional.

Quelles sont vos perspectives dans les court et moyen termes ?

Nos perspectives seront notre volonté et notre détermination de travailler à parvenir à un développement intégré, endogène et durable pour notre Région à partir des potentialités, opportunités et des ressources budgétaires disponibles.

Grâce aux moyens qui pourraient être mobilisés dans l'avenir, le Conseil Régional est appelé à jouer un rôle de premier plan dans le développement de la région.

Je vous remercie.

Propos recueillis à Néma
par B.G

**Le responsable de la Cellule de Coordination et de Suivi-Evaluation
des Projets et Programmes de développement du Hodh Charghi :**

«L'approche suivie est en fait la première stratégie régionale et une déclinaison de la SCRAPP au niveau local »

Au cours d'une interview accordée au Magazine Spécial Horizons édité par l'Agence Mauritanienne d'Information, M. Cheikh Abdallahi Ewah, coordinateur de la Cellule de Coordination et de Suivi-évaluation des Projets et Programmes de développement du Hodh Charghi, fait le point sur les objectifs et le Plan d'Actions de cette structure créée en mars 2021.

Parlez-nous du contexte dans lequel a été créée cette cellule et le rôle qui lui est dévolu ?

Elle entre dans le cadre d'une approche alliant sécurité et développement. Il s'agit d'une approche particulière et novatrice qui s'intègre parfaitement avec le programme du gouvernement. C'est en fait la première stratégie régionale et une déclinaison de la SCRAPP au niveau local.

Il s'agit d'un programme spécial destiné à cette région frontalière avec le Mali et située donc dans une zone marquée par l'insécurité. Il y a ici un grand nombre de réfugiés maliens, 80.000 au total. C'est donc sur cette base là et en concertation avec l'Alliance Sahel qu'un diagnostic participatif a été fait en collaboration avec tous les partenaires. Ensuite un Plan d'Actions de développement a été élaboré. C'est une déclinaison de la SCRAPP au niveau régional. Une première stratégie régionale a été faite partant de ce diagnostic.

Nous avons des outils de suivi pour les 29 projets identifiés en coordination avec les partenaires.

La Table Ronde organisée le 27 Novembre 2021 à Néma, de concert avec les partenaires fut une réussite. Elle s'est traduite par un engagement de 118.584.153 millions de dollars (environ 48 Milliards d'ouguiyas) de la part des partenaires au développement soit 18 millions de plus que ce que l'objectif préalablement fixé.

Comment se déroule l'exécution de tous ces projets et qu'est ce que la cellule compte faire pour en assurer le meilleur suivi ?

Avant la création de cette cellule il y avait toujours eu un problème de suivi et il n'y avait pas d'outils pour assurer la coordination et le Suivi-évaluation d'où la création en mars 2021 de cette cellule. Au 31 décembre 2022, 31,3% des montants promis ont été mobilisés, soit une valeur de 37.214.312 millions de dollars. On considère que c'est une réussite.

Ce résultat est excellent. Ainsi, 6 projets sur les 29



prévus dans le cadre du programme quinquennal initial, ont été lancés. Un 7ème projet d'une valeur de 6 millions d'euros a été lancé au début de l'année 2023 et un 8ème l'a été à la mi-mars en partenariat avec l'Union Européenne, avec une enveloppe de 2 millions d'euros.

Au niveau de la cellule, nous avons déjà établi une base de données pour tous les intervenants dans la région.

Quels sont les partenaires déjà engagés ?

Il y a la France qui a promis 57 millions 181.386 euros. Elle a déjà engagé 10 millions 511.364 dollars dans 3 projets (PIVRE pour l'eau ; le projet TIK et le projet Islah dans le domaine de la justice.) Pour sa part, le gouvernement allemand a promis 6 millions d'euros pour le projet Achemime ; 10 communes en profiteront dans le cadre d'un appui au développement local.

L'ONU a promis 7 millions 300.000 dollars. Elle en a déjà engagé 4 millions 700.000 dollars.

L'Union Européenne a promis 14 millions 400.000 Euros. Elle a déjà engagé 10 millions d'Euros.

Au niveau de la cellule, nous avons élaboré un dispositif de suivi des projets.

Donc vous avez un droit de regard sur le choix des projets ?

Nous sommes partis d'une stratégie claire. C'est bien nous qui concevons les projets. Nous décidons de la nature et du lieu d'exécution des projets. Au

départ 29 projets ont été identifiés dont 3 projets pour l'AFD dans le domaine du Développement Local.

Tout se fait par concertation car on ne peut pas imposer aux populations des projets qu'ils ne souhaitent pas. Notre orientation est basée sur des projets productifs dans des domaines tels que l'emploi.

Les priorités de la wilaya c'est d'abord l'agriculture et l'élevage. On doit donner la priorité à la construction des barrages et à l'aménagement des terres. La majorité des projets tendent ainsi vers l'agriculture et l'élevage. 80% de nos interventions concernent ces secteurs productifs. Notre objectif est que le citoyen soit résilient en étant indépendant économiquement.

Nous faisons avec rigueur le suivi évaluation des projets et

apportons un appui technique grâce à des experts nationaux et internationaux.

Nous appuyons les projets dans tous les secteurs mais nous avons aussi nos propres projets.

Au départ nous avions 6 partenaires dans le cadre de l'Alliance Sahel. Certains vont augmenter leurs enveloppes.

Comment vous assurez concrètement l'évaluation de tous ces projets ?

L'évaluation que nous faisons est continue. Elle est basée sur des outils scientifiques. Nous évaluons le projet à tous les stades. Nous n'attendons pas la fin du processus pour le faire. Nous avons des indicateurs précis.

Quel message souhaitez-vous passer concernant la cellule ?

Cette cellule est la première du genre en Mauritanie. C'est le début d'une nouvelle expérience. Le plus grand problème auquel nous avons été confrontés jusque-là c'est la concrétisation des promesses.

Mais, déjà dès la première année, nous avons obtenu d'excellents résultats et les perspectives sont prometteuses. Et le Conseil des ministres qui vient de se tenir ici dans la région exprime une forte volonté de l'orientation de l'Etat qui se traduit par la mise en œuvre d'une politique de décentralisation.

Propos recueillis à Néma par B.Gueye

Le maire de Néma :

Notre préoccupation majeure est la gestion des déchets

« La gestion des déchets constitue pour la mairie de Néma une préoccupation majeure, et un souci permanent. Nous avons du mal à maîtriser la gestion des ordures à cause de leur volume faramineux et de leurs multiples origines.

Avec la croissance démographique considérable que connaît la municipalité et le développement des activités économiques de tout bord dans ses différents quartiers, les déchets s'intensifient chaque jours davantage et posent de sérieux problèmes à nos équipes ».

C'est ce qu'a déclaré au journal le maire de Néma, M. Sidi Mohamed Mohamed Ahmed Jidou.

M. Jidou s'exprimait au cours d'un entretien exclusif avec le magazine Horizons, à l'occasion de la tenue du premier Conseil des ministres dans le chef-lieu de la wilaya du Hodh Charghi.

Horizons : M. le maire tous les regards sont braqués maintenant sur votre commune pour un évènement inédit : la tenue à Néma du premier conseil des ministres délocalisé après celui de Rosso. Quel est votre sentiment en tant qu' élu et natif de Néma par rapport à cet évènement ?

M. Sidi Mohamed Mohamed Ahmed Jidou :

En tant qu' élu local, je ressens une fierté et une joie immenses pour cette décision qui ne manquera pas de donner un nouvel élan à la décentralisation, choix politique adopté depuis quelques années et d'apporter ses fruits au plan du développement local et de la fixation des populations au terroir.

Je pense, aussi que cette réunion constitue un signal fort et clair de l'intérêt qu'accorde le Président de la République au développement de cette wilaya très peuplée et riche en ressources naturelles, et à la prospérité de ses habitants.

«Le Conseil des ministres de Néma est un signal fort qui traduit l'intérêt qu'accorde le Président de la République au développement de la wilaya et à la prospérité de ses habitants'

'Nos attentes portent sur la réalisation de beaucoup d'infrastructures et de services bénéfiques pour les habitants»



Les habitants de Néma attendent l'arrivée du Président de la République et du gouvernement avec impatience et s'attendent à la réalisation de beaucoup d'infrastructures et de services ayant des répercussions bénéfiques pour les habitants de Néma et ceux de la wilaya du Hodh Charghi dans son ensemble.

«La quantité de déchets dans la ville a atteint un seuil qui dépasse les capacités logistiques et techniques de la mairie»

Horizons : Quels sont les problèmes majeurs auxquels votre commune fait face actuellement ?

M. Sidi Mohamed Mohamed Ahmed Jidou :

Notre commune est très préoccupée par la quantité de déchets dans la ville ; le seuil atteint dépasse malheureusement les capacités logistiques et techniques des équipes de la mairie.

Néma a connu ces dernières années une croissance sans précédent aux plans démographique et infrastructurel. Ce développement a été accompagné par l'émergence de plusieurs activités (artisanat, industrie, commerce, et activités informelles).

Toutes ces activités génèrent quotidiennement des

milliers de tonnes d'ordures de différents types et volumes dont la collecte et la destruction sont au-delà des capacités de la mairie.

Nous comptons sur le citoyen et nous interpellons son esprit de civisme et de citoyenneté pour nous aider à lutter contre l'insalubrité, et lui donner le visage d'une cité moderne, un visage qui sied au chef-lieu de la wilaya la plus peuplée de la Mauritanie et sa vitrine est sur l'extérieur.

Outre le problème de la propreté de la ville, nous avons un problème au niveau de l'adduction d'eau et des branchements électriques, des services vitaux et urgents pour les populations sédentarisées. Nous pensons qu'avec l'arrivée du gouvernement pour le conseil des ministres, ces problèmes vont trouver très des solutions.

«Le schéma urbain permettra de rompre avec l'anarchie dans les constructions et l'occupation de l'espace public. Les rues et artères seront plus adaptées aux impératifs de la vie modernes»

Au plan architectural, nous attendons impatiemment la mise en exécution du schéma urbain de la ville, récemment adopté par le gouvernement en conseil des ministres.



Ce schéma qui vient à point nommé, nous le jugeons très utile pour la réorganisation de la ville, pour faciliter la circulation, planifier l'ouverture de marchés, d'espaces culturels et permettre une meilleure exploitation des infrastructures, comme pour l'adduction d'eau, le réseau électrique, les routes, les structures de santé, les écoles et les espaces de loisirs.

Il permettra également de finir avec l'anarchie dans les constructions, l'occupation de l'espace public et de tracer des rues et artères. C'est un des impératifs de la vie moderne qui exige la mobilité et la rapidité dans la gestion des affaires publiques.

Avec le schéma urbain, Néma va se moderniser davantage, tout en gardant son paysage traditionnel et sa culture. L'extension de la ville se fera de façon cohérente et fonctionnelle.

«Nous souhaitons que le secteur de l'élevage soit modernisé par la création d'unités industrielles et l'octroi de crédits aux opérateurs»

S'agissant du secteur de l'élevage, des mesures vont être prises pour apporter des solutions aux problèmes liés aux pâturages, à l'alimentation en eau

potable et à la santé humaine et animale.

Toutes ces questions préoccupent les citoyens de la wilaya et nous attendons que des mesures adéquates soient prises pour leur trouver des réponses dans un proche avenir.

Le Hodh Charghi est une wilaya agropastorale dont la vie de la plupart des habitants dépend de l'agriculture et de l'élevage. A travers les colonnes de votre magazine, je plaide pour l'octroi de crédits aux éleveurs pour qu'ils puissent développer leurs activités.

Il est temps que le secteur soit modernisé par la création d'unités industrielles spécialisées dans le traitement et la transformation des produits dérivés (lait, laine, peaux, os, cornes, etc).

Avec ce genre d'initiatives le secteur générera plus de revenus et contribuera davantage à la lutte contre le chômage et la pauvreté, phénomènes récurrents en milieu rural.

«La décentralisation est une expérience réussie dans la gestion des terroirs»

Horizons : Quelle évaluation faites-vous de la décentralisation en Mauritanie après quelques années de mise en œuvre ?

M. Sidi Mohamed Mohamed Ahmed Jiddou:

La décentralisation est une politique efficace pour la gestion des terroirs. En Mauritanie, elle a apporté ses fruits dans plusieurs domaines du développement local.

Il s'agit d'un processus de transfert par l'Etat de certaines de ses compétences aux collectivités territoriales pour leur donner ainsi une certaine autonomie.

Aujourd'hui, les communes et les régions fonctionnent bien et contribuent à l'effort de développement local de manière étudiée et concertée avec les services de l'Etat, les partenaires et les organisations de la société civile.

Horizons : Un dernier mot, M. le maire ?

M. Sidi Mohamed Mohamed Ahmed Jiddou:

Je saisis l'opportunité offerte par votre magazine pour saluer vivement cette décision et apprécier les mesures prises par le gouvernement, réunies à Néma. C'est aussi l'occasion de remercier les ressortissants de Néma et du Hodh Charghi en général, qui sont venus nombreux assister à cet événement et partager notre joie.

Propos recueillis à Néma par Mohamed Abderrahmane Ould Mohamed Yehdih

Le Conseil Régional du Hodh Charghi :

Un bilan encourageant



Par Bakari Gueye

La politique de décentralisation engagée par les plus hautes autorités de l'Etat commence à porter ses fruits. Au Hodh Charghi, wilaya immense recelant de grandes potentialités agro-pastorales, le président du conseil régional M. Mohamedou Tijani Mbeiry est plutôt confiant. Pour lui : « La volonté politique de l'Etat d'accompagner les Régions s'est matérialisée à travers les dotations accordées aux Conseils Régionaux et les mesures prises pour assurer un transfert effectif de compétences. La redynamisation des instances de pilotage de la décentralisation et l'adoption de la stratégie nationale de décentralisation et de développement local traduisent les engagements du président de la République à faire de la décentralisation un levier de développement régional. »

Le président du Conseil Régional s'est félicité des appuis apportés par l'ensemble des départements ministériels, à la Région aussi bien sur le plan matériel que technique, des appuis qui ont été déterminants dans la mise en œuvre des plans d'actions. Ainsi, les partenaires techniques et financiers (PNUD, GIZ, HCR, AFD, UNICEF et PAM) ont apporté des appuis inestimables, souligne M. Mohamedou Tijani, des appuis ayant permis à la région de renforcer ses capacités techniques, d'élaborer des documents de planification et de réaliser des projets destinés aux couches vulnérables.

La collaboration des autorités administratives ré-

gionales, des services techniques, des élus locaux et des acteurs de la Société Civile et leur disponibilité ont beaucoup joué dans la réalisation de ce bilan, note le président de la Région qui ajoute que les populations de la Région dans leur ensemble et en particulier ceux ayant bénéficié directement des actions réalisées ont fortement contribué à l'atteinte des objectifs de ces plans d'actions grâce à leur engagement et à leur sens du civisme.

Le bilan du Conseil Régional du Hodh Charghi se présente comme suit.

Contexte général

Le Hodh Charghi couvre une superficie de 182.700 km², représentant environ 17,73% du territoire national avec une population de 430.668 habitants.

Le Dhar, chaîne de montagnes culminant à 135 m, s'étendant de Néma à Walata, délimite deux grands ensembles géomorphologiques : les formations dunaires du Dhar et de l'Aouker qui rejoignent la Majjabat El Koubra au Nord, et à l'Ouest et au Sud les plaines de Kouch et Tilimsi qui constituent une sorte de cuvette donnant son nom à la Wilaya. Elle est limitée à l'Ouest par le Hodh El Gharbi, le Tagant au Nord-Est et au Nord par l'Assaba et l'Adrar, à l'Ouest et au Sud par le Mali.

Sur le plan administratif, la wilaya compte sept Moughataa et trois arrondissements.

La wilayya souffre depuis plusieurs années de conditions climatiques défavorables qui ont largement affecté son potentiel productif.

La diminution des potentialités agro-pastorales, la dégradation de l'environnement et la limitation de l'accessibilité à l'eau pour les populations, ont été à l'origine de la baisse des revenus et de la détérioration du cadre environnemental, entraînant une migration des populations vers les grands centres urbains notamment Nouakchott et vers le Mali, pays frontalier, vers lequel existe une longue tradition de mouvements migratoires.

Dans ce contexte généralisé de dégradation des ressources naturelles et de désagrégation du tissu social, la wilaya doit faire face à un défi majeur consistant à restaurer la viabilité et la pérennité des systèmes productifs et à consolider la base économique.

Le développement et la réduction sensible de la pauvreté dans la wilaya, passent bien évidemment par l'accroissement de la productivité des systèmes de production locaux : élevage, cultures pluviales, cultures de décrue et maraîchage.

L'amélioration de la couverture sanitaire, l'éducation et la sensibilisation des populations ainsi que la lutte contre les tares sociales et les mentalités rétrogrades, revêtent une importance capitale sur la voie de la réalisation des objectifs.

Le Conseil Régional de la wilaya, récemment installé, a été doté d'un ensemble de prérogatives lui permettant de prendre en charge certains aspects du développement local.

Néanmoins, force est de constater que les moyens affectés et les capacités de ses instances ne leur permettent pas de jouer le rôle qui leur a été assigné; d'où la nécessité d'un engagement fort de l'Etat et au plus haut niveau pour accompagner ces instances. En dépit de cela, le Conseil Régional du Hodh Charghi a selon son président déjà lancé une dynamique en vue d'aborder la question du développement local dans une démarche participative innovante qui met en valeur les acteurs locaux et mobilise les partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux.

Grâce aux moyens financiers alloués par l'Etat en 2021 et l'appui des partenaires (PNUD, UNICEF, GIZ, HCR, etc), le Conseil a réalisé un certain nombre d'activités qui ont permis de contribuer substantiellement aux efforts nationaux en matière de réduction des conséquences socioéconomiques de la Covid 19.

Plan d'Actions 2021

L'année 2021 a été particulière pour le Conseil Régional du Hodh Charghi en raison des importantes activités réalisées grâce aux appuis de l'Etat et des partenaires.

Grâce aux appuis de ses partenaires, la Région a disposé d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage dont l'apport a été déterminant dans la mise en œuvre du Plan d'Actions 2021.



Par ailleurs, la Région a élaboré certains documents importants pour le pilotage du développement régional.

Pour assurer une meilleure coordination avec les interventions des autres acteurs, ceux-ci ont été impliqués dans les différentes phases d'élaboration de ce plan d'actions.

Les bénéficiaires potentiels ont été à leur tour consultés à travers des réunions de concertation organisées au niveau de quelques départements. Enfin, les avis des autorités administratives et des services techniques régionaux ont été pris en compte, notamment pour les aspects liés aux types de bénéficiaires et des modalités de mise en œuvre.

Dans le domaine de l'éducation, l'intervention de ce programme a déjà touché six établissements prioritaires qui sont : le lycée 2 de Néma, le lycée de Timbédra, le lycée d'Amourj et l'école fondamentale de Guelb Jmel. Les travaux ont porté entre autres sur la construction de nouvelles salles de classes, la fourniture de tables-bancs, la réparation de la menuiserie, la réfection des dalles, la réhabilitation des clôtures et la réfection des latrines. Le nombre d'élèves bénéficiaires de ces services est estimé à 2800.

Dans le domaine de la santé animale, dix parcs de vaccination ont été réalisés au niveau des localités de Mahmouda, Boukhzama, Ain Oulad Nayayri El Megva, Nbeikite Lahwach, Kumbi Saleh, Djiguéni, Jreive, Nyaye et Ehel Deide.

Ces parcs ont été réalisés suivant le lieu identifié en collaboration avec les services techniques, les communes, les éleveurs et les populations locales. Dans le domaine agricole, trente diguettes (30) ont été réalisées au profit de 600 ménages répartis entre

les communes de Néma, Timbédra, Bougadoum, Oum Avnadech et Oualata, en plus de la fourniture de matériel de protection de cultures, de charrues à traction animale et la mise à disposition d'un tracteur.

Dans le domaine de la santé, la région a financé les travaux de réhabilitation du centre de santé de Oualata dont le bâtiment était dans une situation dégradée.

Les travaux ont porté sur la reprise des enduits, de la menuiserie, la peinture et le carrelage. Rappelons qu'il s'agit de l'unique structure de santé au niveau de la zone et par conséquent elle bénéficie à une population de plus de 10.000 habitants.

S'agissant des activités génératrices de revenus, au total 10 GIE de jeunes (50 jeunes) ont été appuyés pour la mise en place d'ateliers. Chaque GIE a reçu un lot d'outillage et un fonds de roulement.

La première phase de ce programme a touché les moughataas de Néma, Djiguéni, Adel Bagrou et l'arrondissement de Aoueinat Zbil.

Par ailleurs, le Conseil a financé 29 coopératives féminines au profit de femmes issues de ménages pauvres. Les coopératives financées s'activent essentiellement au niveau du petit commerce, du maraîchage et de l'artisanat. Le nombre de femmes bénéficiaires est de 290 femmes réparties entre les communes de Néma, Bassinou, Amourj, Adel Bagrou et Bangou.

Bilan des activités réalisées

Sur le plan institutionnel, le Conseil Régional du Hodh Charghi a organisé toutes les sessions statutaires avec une forte présence des conseillers régionaux.

Ces sessions ont été mises à profit pour valider le budget et le Plan d'Actions 2021 tout comme pour passer en revue les problématiques de développement de la wilaya et le rôle que doit jouer la Région, en collaboration avec les autres acteurs pour engager une nouvelle dynamique de développement. Il faut rappeler que le Conseil Régional ne dispose pas de ressources humaines lui permettant d'assurer pleinement les missions qui lui sont dévolues.

En dépit de ces contraintes, le Conseil a engagé une campagne de sensibilisation des acteurs, aussi bien au niveau central que régional en vue de créer des partenariats pour la mise en œuvre de son Plan d'Actions. Ces contacts ont permis de mobiliser trois partenaires qui sont : le PNUD à travers le PAGOUDEL, la GIZ et le HCR à travers PRONEXUS et l'UNICEF. Grâce aux appuis de ces partenaires, la Région s'est dotée d'une assistance technique, d'un Plan d'Actions prioritaires (2022-2025, d'une cellule de cohésion sociale, d'un plan régional de riposte aux conséquences socioéconomiques de la Covid 19.

Partenariat

Dans le cadre de la coopération décentralisée, le Conseil Régional a signé 2 importantes conventions de partenariat, l'une avec la Région de Fes-Méknes et la seconde avec la province de Schanxi en Chine. Ces partenariats permettront de renforcer les capacités de la Région dans les domaines de l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'élevage grâce à des transferts de compétences qui seront assurés par les deux régions partenaires au profit du Conseil Régional du Hodh Charghi.



La Composante Investissement : mise aux normes des établissements scolaires

L'enseignement secondaire au Hodh Charghi fait face à plusieurs contraintes qui ont affecté fortement sa qualité.

Les principaux indicateurs du système éducatif pour la région sont parmi les plus bas au niveau national (taux de réussite au bac, taux d'enfants hors écoles, taux de scolarisation) ;

Aussi, le mauvais état des infrastructures et l'insuffisance du nombre de salles de classes sont des contraintes qui affectent négativement les conditions d'accès à l'éducation.

Pour contribuer aux efforts visant l'amélioration de la scolarisation, en particulier le renforcement de l'école républicaine, la Région a identifié un programme de mise aux normes des établissements scolaires du secondaire, qui devrait à terme toucher tous les établissements. L'intervention de ce programme a déjà touché 6 établissements prioritaires qui sont le lycée 2 de Néma, le collège 1 de Néma, le lycée de Timbédra, le lycée de Djiguéni, le lycée d'Amourj et l'école fondamentale de Guelb Jmel. Les travaux ont porté entre autres sur la construction de nouvelles salles de classes, la fourniture de tables-bancs, la réparation de la menuiserie, la réfection des dalles, la réhabilitation des clôtures et la réfection des latrines.

Programme de construction d'équipements vétérinaires

L'élevage constitue la principale activité pratiquée par la majeure partie des populations de la région. Dès lors, son développement est une priorité sur laquelle l'ensemble des acteurs s'accordent. Pour contribuer aux efforts dans ce domaine, la Région a mené des rencontres avec les principaux acteurs du secteur (éleveurs, Délégation de l'Élevage, autorités, Société Civile, etc) afin de dégager les activités prioritaires qui peuvent être appuyées par le Conseil Régional. Il s'est dégagé de ces concertations, l'urgence d'améliorer la couverture sanitaire du cheptel à travers la construction d'infrastructures au niveau des zones de concentration du cheptel.

C'est ainsi que 10 parcs de vaccination ont été réalisés au niveau des localités de Mahmouda, Boukhzama, Ain Oulad Nayayri El Megva, Nbeikite Lahwach, Kumbi Saleh, Djiguéni, Jreive, Nyaye et Ebel Deide. Ces parcs ont été réalisés suivant le modèle agréé par le Ministère de l'Élevage, leur emplacement a été identifié en collaboration avec les services techniques, les communes, les éleveurs et les populations locales.

Ces infrastructures ont été réalisées en collaboration avec les communes qui ont procédé à la mise en place des Comités de gestion pour assurer la durabilité des investissements. On estime la capacité de ces parcs à plus de 80.000 têtes de bétail par an.



Programme de construction de diguettes

Le programme de construction de diguettes a pour objectif principal d'accroître les superficies cultivables et d'améliorer la sécurité alimentaire au niveau de la Wilaya.

Ce type d'ouvrages peu coûteux et dont l'exécution est plus ou moins facile, permet de retenir les eaux pluviales au niveau des zones de cultures dont la plupart ont subi des dégradations en raison des déboisements et du changement climatique.

En 2021, la région a loué un chargeur pour une durée de 45 jours. Grâce à cette opération plus de 30 diguettes ont été réalisées au profit de 600 ménages répartis entre les communes de Néma, Timbédra, Oualata, Bougadom et Oum Avnadech.

En 2022 la Région a acquis un tracteur pour aider les paysans dans les opérations de défrichage et de labour. Elle a aussi distribué un important lot de charrues à traction animale.

La Région a procédé aussi à la distribution de matériel de protection des cultures au profit des populations bénéficiaires du programme de diguettes. Il convient de souligner que cette intervention permettra d'atténuer les tensions entre éleveurs et agriculteurs tout en assurant une bonne production agricole.

Les principaux bénéficiaires de ce programme sont les populations vulnérables.

Programme de mise aux normes des centres de santé

Dans le domaine de la santé, la Région a financé les travaux de réhabilitation du centre de santé de Oualata dont le bâtiment était délabré. Les travaux ont porté sur la reprise des enduits, de la menuiserie, la peinture et le carrelage.

Le centre est désormais dans un état qui permet au personnel soignant d'offrir des soins de santé selon les normes. Rappelons qu'il s'agit de l'unique structure de santé au niveau de la zone et permet d'assurer une couverture sanitaire à une population de plus de 10.000 personnes habitants dans la zone.

Programme d'accès à l'eau

Dans ce domaine, l'intervention a porté sur la mise en place d'un système d'exhaure et d'ouvrage de

stockage d'eau au niveau de 8 puits. Ces projets sont destinés à l'abreuvement du cheptel et en même temps à l'alimentation en eau potable des populations nomades vivant autour de ces points d'eau.

La mise en place des moyens d'exhaure solaire permettra d'assurer un approvisionnement régulier des différents usagers tout en réduisant les coûts d'exploitation. Les réserves d'eau sont munies d'ouvrages permettant d'alimenter séparément les populations et le cheptel.

Programme d'appui aux initiatives des jeunes et aux coopératives féminines

Ce programme a pour objectif d'appuyer les initiatives portées par les jeunes, notamment ceux disposant d'une formation professionnelle. A travers ce programme, la Région vise à réduire le chômage assez élevé des jeunes, tout en améliorant l'offre de services dans certains secteurs —clés tels que la plomberie, la maçonnerie, l'électricité et le froid.

Au total, 10 GIE de jeunes (50 jeunes) ont été sélectionnés sur la base de critères fixés par la commission mise en place par le Conseil Régional. Chaque GIE a reçu un lot d'outils et un fonds de roulement pour la mise en place d'un atelier. La première phase de ce programme a touché les Moughataas de Néma, Djiguéni, Adel Bagrou et Aweynat Zbil. Par ailleurs, le Conseil a financé 29 coopératives féminines au profit de femmes issues de ménages pauvres. Les coopératives féminines financées s'activent essentiellement au niveau du petit commerce, du maraîchage et de l'artisanat. Le nombre de femmes bénéficiaires est de 290 réparties entre les communes de Néma, Bassiknou, Amourj, Adel Bagrou et Bangou.

Au vu de sa courte expérience et de moyens humains et matériels encore très limités, ce bilan du Conseil Régional du Hodh Charghi est globalement positif. Néanmoins il est naturellement en dessous des attentes des populations de cette région au grand potentiel sylvo-agro-pastoral qui a encore besoin de beaucoup d'investissements de la part de l'État et des bailleurs de fonds pour assurer son décollage économique.

Elevage :

Perspectives prometteuses d'un secteur vital

En Mar 2021, à l'ouverture de la foire nationale de l'élevage à Timbedra, le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a fait le constat suivant « En raison de leur contribution remarquable au produit national et de leur rôle central dans la sécurité alimentaire et la création d'emplois, les ressources animales constituent un pilier fondamental de notre système économique et social et un axe central de notre stratégie générale de lutte contre la pauvreté, surtout en milieu rural. Cependant, leurs retombées demeurent encore limitées malgré ce que ces ressources offrent avec leurs nombreuses possibilités d'exploitation, principalement du fait du faible développement de leurs moyens de production et de leur large dépendance de la transhumance et du volume des précipitations pluviométriques. » Pour relancer ce secteur, le Président de la République a annoncé, entre autres mesures, « la création d'un fonds de promotion du développement de l'élevage, avec une dotation initiale de huit milliards d'UM. »

L'élevage qui contribue à environ 9,8% au PIB national, est aussi le 2ème pourvoyeur d'emplois (11% de la population active). D'où son rôle essentiel et joue un rôle essentiel à la sécurité alimentaire. « La Mauritanie est autosuffisante en viande rouge et exporte même des animaux sur pied vers les pays voisins. Le nombre d'animaux exportés est mal connu mais il représente une perte de valeur ajoutée pour le secteur. Le gros des exportations de petits ruminants va au Sénégal notamment pendant les fêtes (Aïd El Kébir et Al Fitr). Selon des données de la douane, plus de 750 000 têtes de bétail ont été exportées en 2021 vers le Sénégal, la Gambie etc. représentant une valeur estimée à 4 500 millions MRU (environ 120,2 millions USD).

Les importations des produits laitiers et avicoles restent importantes. En 2021, le pays a dépensé 80,6 millions USD pour importer des produits laitiers, 31 millions USD pour importer 42 989 tonnes de viande de volaille et 17,8 millions USD pour importer 10,6 millions d'œufs de consommation et d'œufs à couvrir. »

Ce secteur, compte tenu de son importance pour l'économie nationale, ne peut être laissé en l'état. C'est pourquoi, il a été décidé au plus haut sommet de l'Etat, de le moderniser à travers plusieurs actions et initiatives. Il s'agit, entre autres :

- Du Fonds de Promotion et de Développement de l'Élevage (FPDE),
- De l'Office National de Recherches et de Développement de l'Élevage et du Pastoralisme (ONARDEP),
- De la Mauritanienne des Produits de l'Élevage



(MPE)

- La phase pilote du recensement général de l'élevage a eu lieu récemment. Ce recensement permettra une gestion plus rationnelle du secteur.

Ce recensement permettra une mise en œuvre efficace « des objectifs stratégiques annoncés par le Président de la République lors du Sommet de Dakar sur la sécurité alimentaire. » Ces objectifs « visent essentiellement le développement des filières lait, viande, volaille et aliments bétail ainsi que le renforcement du cadre juridique et institutionnel. » Pour le lait, comme annonçait dans la dernière communication du ministre de l'élevage en conseil des ministres, « l'objectif est de satisfaire une demande en augmentant la production nationale de 120 000 tonnes de lait par an d'ici 2027 et en assurant la collecte d'au moins 35% du lait local pour les besoins de la transformation industrielle. »

Pour atteindre ces objectifs l'accent sera mis sur l'amélioration de la productivité des animaux, l'importation de génisses gestantes à haut potentiel laitier, la structuration de la chaîne de valeur, l'organisation des acteurs, l'amélioration du système de collecte de lait et la mise en place des mesures incitatives. »

Concernant la viande rouge, l'objectif est de Produire Plus et Mieux pour maintenir l'autosuffisance en viande rouge et promouvoir son exportation en faisant passer la production annuelle actuelle de 230 000 à 330 000 tonnes. La Mauritanie entend aussi continuer à contribuer à la souveraineté alimentaire de la sous-région par l'exportation de son

bétail et de sa viande. Il s'agit d'augmenter la productivité numérique et pondérale des animaux destinés à la boucherie en réduisant la vulnérabilité des animaux par rapport aux ressources alimentaires et aux maladies animales et en améliorant leur potentiel génétique. Il s'agit aussi de favoriser l'installation d'infrastructures d'engraissement, d'abattage, de stockage et de commercialisation de la viande répondant aux normes internationales.

En ce qui concerne la volaille et produits avicoles, l'objectif est l'autosuffisance dans ces produits en développant l'aviculture, ce qui permettra de réduire la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur. La production avicole moderne sera améliorée en mettant en place une véritable politique de soutien à la chaîne de valeur, en investissant dans des infrastructures adaptées et performantes et en facilitant l'accès aux intrants de qualité. De plus, il est nécessaire de renforcer les compétences techniques des acteurs.

Pour la protection sanitaire du cheptel, le pays met déjà en œuvre différentes actions incluant la surveillance épidémiologique et l'organisation de campagnes de vaccination du cheptel contre les maladies prioritaires.

Pour une maîtrise de l'alimentation animale, l'accent sera mis, comme annoncé dans la communication du ministre de l'élevage, « sur la valorisation des ressources pastorales naturelles ; l'aménagement d'exploitations fourragères ; la valorisation des sous-produits agricoles et la production d'aliments concentrés.



Dans l'attente des résultats du recensement général de l'élevage, des pistes pour sa relance sont engagées ou en cours de préparation. Ces pistes visent la modernisation du secteur et la valorisation des produits et sous-produits d'élevage ainsi que le développement et la sécurisation de l'élevage pastoral. Cette relance du secteur nécessite d'engager les mesures prioritaires suivantes :

- Recrutement d'un personnel technique de divers profils ;
- Amélioration de la santé des animaux de la salubrité de leurs produits ;
- Renforcement de la réglementation et du cadre juridique,
- Développement de la recherche scientifique et l'innovation dans le domaine de la santé et productions animales ;
- L'accélération du processus de mise en place d'un financement adapté d'une assurance pour l'élevage;
- Mise en place des infrastructures d'élevage (Production, transformation et commercialisation) ;
- Exonération du matériel et équipement à usage exclusif au niveau du secteur de l'Elevage ;
- Mise en place d'une politique de subvention en harmonie avec les pays voisins ;
- Mise en place de l'Institut Supérieur des Sciences Vétérinaires ;
- Mise en place des pôles intégrés de développement de l'élevage ;
- Restructuration et redynamisation des établissements publics relevant du département de l'Elevage.

Il est également prévu, la restructuration et la redynamisation des établissements publics relevant du département ont pour objectif de les rendre capable de mener à bien les missions qui leurs sont dévolues, il s'agit de ;

- la restructuration de l'Office National de Recherche et de Développement de l'Elevage et du

Pastoralisme (ONARDEP) en créant le Centre National de Recherches Vétérinaires et zootechniques (CNRVZ), dont la principale vocation sera la recherche scientifique et l'innovation dans le domaine de la santé et productions animales en conformité avec les orientations du Haut Conseil de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et pour être en harmonie avec les institutions de recherches régionales et internationales ;

- La création de l'Institut des Productions Animales et d'Amélioration Génétique et (IPAG), dont les principales missions sont l'étude et la conservation du patrimoine génétique des races animales locales, l'Amélioration génétique des espèces animales (bovins, camélins, ovins et caprins), l'Exécution des biotechnologies de la reproduction des animaux (Sélection, Croisement, Insémination artificielle, Transfert d'embryons...), la Gestion des stations d'amélioration Génétique et l'étude des formules alimentaires pour différentes espèces.

- La création de l'Agence Nationale de Développement du Pastoralisme (ANDP), dont principale vocation est l'exécution des politiques de gestion et de protection des espaces pastoraux et des infrastructures d'hydraulique pastorales.

- La restructuration de la Société des abattoirs de Nouakchott (SAN) pour devenir une société nationale qui opère à l'échelle nationale en fournissant, produisant, vendant et exportant de la viande. Cela conduira à une redynamisation de toute la filière viande dans le pays afin de pouvoir exporter la viande vers les pays voisins au lieu d'exporter du bétail sur pied, ce qui apportera une valeur ajoutée et sauvegardera le bétail.

- La restructuration de la Centrale d'Approvisionnement en Intrants d'Elevage (CAIE) afin que son cadre juridique lui permette d'accomplir efficacement les missions qui lui sont confiées. C'est une société mixte de développement créée par décret n° 94-065 du 25 juillet 1994 et régie par la loi n° 67-

171 du 18 juillet 1967 portant statut de la coopération. Mais ce statut juridique n'est plus compatible avec le fonctionnement des établissements nationaux d'approvisionnement, d'où la nécessité de le réviser pour qu'elle puisse accomplir efficacement ces missions ;

- La restructuration de la Société Mauritanienne des Produits Laitiers (SMPL), pour lui permettre de relancer ses activités dans l'espoir de la mettre sur une trajectoire d'efficacité économique, à travers l'exécution d'un plan en deux volets (i) une action qui consiste à redynamiser l'unité de production qui est l'usine du lait, pour laquelle il est jugé nécessaire de revoir la gouvernance et de renforcer les capacités managériales afin de sécuriser les performances de ladite entreprise ; et (ii) une action qui concerne le développement du bassin laitier.

- La Mauritanienne des Produits de l'Elevage « MPE », a pour principales missions la construction et l'exploitation d'infrastructures structurantes (abattoirs, conserveries, centres de quarantaine, fermes d'engraissement, centres de collecte de lait, marchés à bétail, etc...) ainsi que la modernisation et la mise à niveau des infrastructures de production, de traitement, de transformation, de conservation, de stockage et de transport des produits de l'élevage.

Pour soutenir le secteur, le ministre de l'élevage envisage aussi :

- Restructuration et redynamisation des établissements publics relevant du département de l'Elevage ;
- Exonération du matériel et équipement à usage exclusif au niveau du secteur de l'Elevage ;
- Mise en place d'une politique de subvention en harmonie avec les pays voisins ;
- Mise en place des pôles intégrés de développement de l'élevage.

Khalilou Diagana

Le directeur de la Promotion des Filières de l'Élevage :

« Avec 30 millions de têtes de bétail au total, la Mauritanie se retrouve avec 6 à 7 têtes par habitant »

Accompagné de El Habib Ould Abdel Aziz, délégué régional de l'Élevage au Hodh Charghi, Dr Ahmed Salem Ould Arbi, directeur de la Promotion des Filières de l'Élevage livre ici dans une interview exclusive avec le magazine mensuel Spécial Horizons, l'importance du potentiel d'élevage dans la région du Hodh Charghi et les grandes lignes de la politique suivie par le département afin de promouvoir et développer cette activité.

La wilaya du Hodh Charghi est considérée comme le principal réservoir de bétail du pays. Quel est le poids réel du secteur dans l'économie nationale ?

Selon les statistiques officielles du ministère de l'Économie et des Secteurs productifs, ce secteur représente 11% du PIB. C'est le 2ème employeur avec 18% de la force de travail. Et même si l'informel est majoritaire, il est considéré comme une source de devises. Les grandes exportations sont destinées au Sénégal, à la Gambie, à l'Algérie et la Côte d'Ivoire.

Avec le Sénégal, l'opération « Tabaski » est organisée annuellement avec un accord de facilitation des exportations de moutons. Ainsi au cours de la dernière opération vers le Sénégal, le nombre de moutons recensés avait atteint 470.000 soit un chiffre



d'affaires de 30 milliards MRO.

Par ailleurs, au niveau de l'abattoir de Dakar 80% des bêtes égorgées quotidiennement viennent de la Mauritanie, sans compter ce qui va vers les autres pays.

Ainsi, avec 30 millions de têtes au total, la Mauritanie se retrouve avec 6 à 7 têtes par habitant. Mais tout cela n'est pas exploité et il y a même des dangers sur le plan stratégique.

Avec la sécheresse et la grande pression sur les pâturages, le bétail migre vers l'extérieur 9 mois sur 12. Il s'agit là d'une migration de capital qui n'a pas d'impact positif sur le pays.

A cause de la rareté des pâturages et de la cher-

té des aliments pour le bétail les bénéfices économiques de l'élevage sont faibles ce qui explique que les gens abandonnent l'investissement.

Et quelle est la réaction des autorités pour changer la donne ?

Le gouvernement, le ministère de l'élevage est conscient de tous ces problèmes et s'emploie à leur apporter des solutions.

Il y a des conceptions claires qui se sont dégagées de l'exposition de Timbédra en mars 2021. Le discours prononcé par le président de la République à cette occasion a été marqué par l'annonce des politiques sectorielles pour développer l'élevage.

Il n'est pas facile cependant de changer l'héritage socioculturel. Le Plan d'Action Spécial du ministère de l'Élevage d'Avril 2021 vise à traduire dans la réalité le discours du président de la République. Le Hodh Charghi est un véritable réservoir. L'élevage constitue la principale ressource. C'est la première entrée centrée sur le bassin laitier. Il s'agit d'un pôle économique pour développer la Wilaya et le pays. Et pour ce faire il faut suivre plusieurs étapes. D'abord l'usine de lait qui est un projet stratégique. Il y a eu des freins mais les leçons en ont été tirées et les grands problèmes structurels ont été réglés. Aujourd'hui, le plan de relance a été mis en œuvre. Ce projet est considéré comme une locomotive. Il convient d'assurer le marché en faisant une répartition horizontale (vente de lait assurant aux producteurs un revenu fixe et stable).





Est-ce qu'au niveau du secteur vous avez réfléchi à des solutions durables ?

Oui. D'abord, il faut régler le problème de la cherté des aliments pour le bétail. C'est là la clé de la solution. Des projets sont en cours dans ce domaine. On préconise la mutualisation des efforts des éleveurs et la vulgarisation des cultures fourragères afin que le bétail puisse rester sur place ce qui permettra de mettre fin à la migration du capital. Il faut créer une micro-économie régionale.

Pour les engagements de Timbédra ils concernent de grands projets comme la création d'une caisse de développement de la ressource, de 2 institutions, l'une pour le développement de la production animale et l'autre pour la formation des éleveurs et la gestion des pâturages. Il y a aussi les financements rendus disponibles par les banques.

La question qu'on se pose c'est comment traduire tous ces engagements dans la réalité ?

Des mesures ont été prises pour concrétiser tout cela. Des décrets ont été promulgués. Par ailleurs il y a 3 institutions dont le Fonds des ressources de l'élevage ainsi que des plans d'Actions. L'une de ces institutions travaille sur la gestion des couloirs de pâturages (forages de puits, énergie solaire...) Concernant les prêts bancaires, il s'agit de prêts individuels et le dossier avance. Il y a eu au total 300 demandes de prêt au niveau des banques. Ces dossiers sont à l'étude.

On travaille aussi sur l'amélioration de l'insémination artificielle avec l'utilisation d'une nouvelle technologie d'amélioration des races. On a fait comprendre aux éleveurs l'importance de cette technologie qu'ils se sont appropriés. Cependant il y a encore des freins car la migration n'est pas dans l'intérêt de ce type de race lié au système pastoral. Nous avons procédé à une sensibilisation et à une campagne gratuite pour l'amélioration des races (100 à Bangou).

Suivant une nouvelle approche nous avons décidé d'avoir toujours un stock d'urgence en aliments de bétail (Un stock stratégique). C'est ainsi qu'en

2023 il a été programmé la construction de 6 silos pour aliments de bétail. Une institution spécialisée sera dédiée à cette mission d'achat des aliments pour bétail.

Un autre programme vise à développer les cultures fourragères considérées comme des cultures durables. Ce programme dont l'objectif est de maîtriser ce type de cultures a commencé en 2020 mais fait face à beaucoup de défis dont le manque d'eau. Le ministère encourage également la culture goûte à goûte, une nouvelle technique qui nécessite la formation des éleveurs qui ne la maîtrisent pas encore. Il y a aussi la mise sur pied d'un réseau de fermes modernes dont 1 à Timbedra. En 2023 deux fermes de ce type sont prévues au Hodh Charghi. Une autre est prévue au Brakna. C'est ce type de projets qui va révolutionner le secteur de l'élevage en Mauritanie. Les éleveurs doivent y investir.

Qu'en est-il du développement des filières dérivées de l'élevage ?

Sur ce plan il y a un grand manque à gagner. Selon les statistiques, 1.200.000 têtes de petits ruminants sont égorgées annuellement en plus de 130 à 140.000 têtes de bovins et de camélins. Et on n'utilise que la viande. Tout le reste (peaux, cornes...) n'est pas mis en valeur. Actuellement, il y a des programmes dans ce domaine mais le secteur privé doit s'impliquer et contribuer.

Pour la fabrication des peaux, il y a 2 usines à Nouakchott mais elles sont confrontées à un manque de matières premières.

Aujourd'hui, il y a des étrangers (Maliens et autres) qui récupèrent les peaux.

L'Etat compte appuyer les bouchers et créer des magasins de stockage. Certains sont en construction. En 2022, trois magasins de ce type ont été construits.

Une nouvelle société, 'La Mauritanienne de Productions animales' va désormais s'occuper de ce volet.

Propos recueillis à Néma par Bakari G.



Le président de la section de la Fédération nationale des éleveurs de Néma

Considéré à juste titre comme la principale wilaya ion d'élevage en Mauritanie, le Hodh Charghi regorge de potentialités dans ce domaine. Il s'agit en fait d'un véritable capital sachant que la ressource animale est une marchandise stratégique. Les 8 moughataas et 3 arrondissements de la wilaya sont couverts par les services de l'élevage. Mais cela s'avère insuffisant car il faut compter avec les 500 localités que compte la wilaya.

En 2022, la couverture vaccinale était estimée à 60% pour les bovins, soit près de 600.000 vaches vaccinées ainsi que 1.200.000 petits ruminants.

Quant au nombre de bovins abattus la même année il est de 16.955. Pour les petits ruminants, il s'élève à 23.470 et pour les

chameaux l'abattage a porté sur 1827 bêtes.

S'agissant des exportations vers Nouakchott, Nouadhibou, Zouérate, les chiffres se présentent comme suit : 19.430 têtes de bovins, 332.838 petits ruminants et 20.560 chameaux.

Au niveau local, le secteur fait face à des problèmes structurels et Néma peine toujours à avoir un marché de bétail digne de ce nom d'où un manque notable d'organisation des vendeurs de bétail.

Pour en savoir plus sur les problèmes rencontrés par les professionnels du secteur au niveau de la région, nous avons rencontré M. Cheikh Betar Sidi Ould Behah, président de la section de Néma de la fédération nationale des Eleveurs.



Quels sont, selon vous, les problèmes les plus aigus auxquels vous faites face en tant qu'éleveurs ?

Nous sommes dans une région où l'économie est exclusivement basée sur l'élevage. Le bétail existe en abondance mais nous faisons face à un manque d'aliments pour le nourrir. Il y a une grande pression sur l'environnement. Aujourd'hui avec les problèmes sécuritaires au Mali, nous avons du mal à trouver du fourrage pour faire vivre notre bétail. La solution de mon point de vue c'est l'orientation vers les cultures fourragères. C'est une urgence car actuellement même les aliments pour bétail qui venaient du Mali se font rares depuis l'année dernière.

Qu'est-ce que l'Etat doit faire pour régler ce problème ?

Nous voulons que l'Etat investisse dans l'élevage pour le moderniser. Nous avons besoin de moyens. Il faut qu'on trouve des prêts. Cela va nous permettre de monter des fermes modernes et d'introduire des techniques comme celles qui permettent l'amélioration des races.



Que pensez-vous des projets en cours menés par le ministère de l'élevage ?

Nous saluons la volonté du président de la République Son Excellence Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani mais nous attendons toujours la concrétisation des engagements pris à Timbédra. Nous n'avons toujours pas reçu les 8 milliards promis. Nous avons pourtant constitué et déposé nos dossiers même si on nous a imposé des critères parfois impossibles à remplir comme par exemple le fait de nous exiger des titres fonciers.

Je veux seulement rappeler que l'élevage dans la région ne va pas se développer tant qu'il n'y a pas eu des investissements. Pourquoi on donne des milliards à l'agence Taazour et pas au secteur de l'élevage ?

Nous avons par exemple l'usine de lait. Celle-ci ne va jamais se développer tant que les éleveurs n'ont pas reçu l'aide qu'il faut. Il y a une complémentarité qui est nécessaire. Les éleveurs ne pourront pas évoluer sans avoir des prêts.



Justement qu'en est-il exactement de l'usine de lait. Quel avait été son problème?

J'ai suivi cette usine au cours de toutes ses étapes. A son lancement elle avait bien marché avec son directeur Cheikh Bouye. A l'arrivée de son second directeur le personnel a atteint 45 personnes et les dettes 120 millions. Avec son 3ème directeur, les employés étaient 240 et ce fut la faillite.

Mais ce projet a contribué à changer les mentalités. La vente de lait a beaucoup aidé les familles mais ce n'était pas suffisant, il fallait qu'elle soit accompagnée de l'octroi de crédits aux éleveurs.

Vous avez souligné l'importance des cultures fourragères, les éleveurs sont-ils prêts à s'autofinancer pour lancer des projets dans ce sens ?

Oui. Certains parmi nous ont déjà commencé. Il y a Mohamed Didi qui a monté sa ferme. Moi aussi je suis dans la course. Mais cela demande une étude et de gros moyens.

Quels sont les problèmes que vous rencontrez au niveau de l'exportation du bétail ?

Nous pensons que ce n'est pas une bonne idée d'exporter nous-mêmes le bétail. Ceux qui en ont besoin doivent venir le chercher ici. Nous devons ériger des marchés frontaliers.

L'année dernière au Sénégal, nous avons subi de grandes pertes à cause des vols et autres. En amenant le bétail là-bas c'est plutôt le Sénégal qui engrange les bénéfices.

L'éleveur se présente plutôt comme la victime. Même au niveau local c'est le boucher qui est le principal bénéficiaire. Par exemple ce dernier paie un chameau à 300 ou 400.000, l'égorge et le revend par kilo et il arrive qu'il bénéficie du double. Alors que l'éleveur ne gagne rien du fait du coût élevé de l'entretien de l'animal ((alimentation très chère, etc).

Nous demandons au gouvernement de créer des unités modernes pour l'exportation de la viande et de nous impliquer davantage dans toute la chaîne.

Par Bakari Gueye



Les marchés hebdomadaires au Hodh Charghi :

Opportunités économiques et espaces d'échanges

■ Par Mohamed Abderrahmane Ould Med Yehdih

Au Hodh Charghi, le phénomène des marchés hebdomadaires, communément appelés 'Essoug' est très répandu ; il y a des dizaines de marchés de ce type dans la wilaya.

Il n'y a pas un jour de la semaine sans un marché où les fournisseurs proposent à leurs clients du bétail, divers produits comme des denrées alimentaires et des équipements ménagers.

Très célèbres dans la wilaya, les 'Essoug' connaissent un mouvement considérable de vendeurs et d'acheteurs venus de tous les coins de la wilaya pour l'événement très apprécié.

L'afflux massif des usagers, le volume et la variété des produits et le taux encourageant d'écoulement des marchandises sont largement au dessus de ce qui se passe dans les marchés ordinaires.

Les marchés sont devenus une tradition bien ancrée chez les populations de l'Est du pays, qui affluent de toutes les directions vers la localité où se tient le marché du jour.

Les vendeurs dressent des hangars de fortune ou s'installent à l'ombre des arbres pour exposer leurs articles dans l'espoir de réaliser de bonnes affaires.

La sécurité des produits : une véritable préoccupation

Selon Mohamed Ould Cheikh, l'un des fidèles clients de ces marchés, ces rencontres sont l'occasion de faire de bonnes affaires. Les marchés hebdomadaires permettent aussi de dynamiser et de promouvoir les échanges commerciaux.

Dans chaque marché, le citoyen peut facilement trouver son compte et acheter ce qu'il veut et à des prix raisonnables par rapport aux marchés habituels.

Ces marchés offrent certes des marchandises diverses à des prix abordables mais on y trouve parfois des produits périmés ou de qualité douteuse qui affectent la santé des consommateurs.

Ce phénomène s'accroît et devient de plus en plus visible dans les zones proches de la frontière avec le Mali. Là la pénétration de produits qui ne passent pas par les points officiels, est plus facile. En fait même les produits qui arrivent par les points de passage officiels peuvent échapper au contrôle car les agents n'ont pas toujours le matériel qu'il faut pour la vérification de la qualité.

Malgré les nombreux avantages offerts par les marchés hebdomadaires, ils posent un véritable défi en termes de contrôle de la qualité et de la date de péremption des denrées alimentaires vendues. L'étendue de la wilaya complique les choses, explique M. Sid'Ahmed Ndela, délégué régional du ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme.

La délégation ne cache pas la difficulté qu'elle rencontre dans la surveillance des marchés, car il n'y a pas de laboratoire dans la wilaya pour déterminer



si ces produits sont propres à la consommation ou non.

« Face à cette situation, le seul moyen à notre disposition est d'envoyer des échantillons de produits suspectés au ministère à Nouakchott. Cela prend du temps pour avoir les résultats et dans certains cas, le commerçant peut être lésé (l'expiration de la date de validité de certains produits). Parfois on peut attendre un mois ou plus pour avoir la réponse du ministère », déclare le délégué.

Il ajoute que rien pour le mois de mars 2023, sa délégation se prépare pour la destruction de huit tonnes de produits périmés, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du consommateur.

Des mesures punitives

En plus des efforts pour sensibiliser les commerçants aux dangers des produits prohibés ou périmés et à l'immoralité de leur vente, la délégation régionale prend des mesures punitives comme le paiement d'une amende allant de 5000 à 1 000 000 MRO, selon la nature du délit.

La délégation attend les laboratoires qui seront acquis par l'Agence nationale de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires.

L'objectif principal de l'agence est d'assurer la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et des aliments de bétail.

Elle vise aussi à garantir que la circulation des marchandises importées ou produites localement, soit réalisée conformément aux normes et standards pour garantir la fourniture d'aliments surs et sains.

Cela suppose de la part de l'Agence, un contrôle renforcé sur l'ensemble des produits alimentaires à l'importation, sur le marché intérieur et à l'exportation.

Rentabilité économique

En raison de l'emplacement stratégique des marchés hebdomadaires dont les sites sont choisis en fonction de leur proximité du plus grand nombre de localités, ils attirent chaque semaine, de nombreux habitants de la région qui y exposent une grande diversité de marchandises et de bêtes.

Basta est une localité de la moughataa de Timbédra, à deux ou trois km au sud de la route de l'Espoir, à mi-chemin entre Timbédra et Néma.

Le mouvement des marchands et éleveurs commence très tôt dans la vallée voisine. En bons négociants, les vendeurs acheminent leur bétail et leurs marchandises en provenance de toutes les directions.

Les marchés hebdomadaires du Hodh Charghi qui brassent chaque semaine des dizaines de millions d'ouguiyas dont des points de rencontre entre vendeurs et acheteurs mauritaniens et maliens.

Longtemps affectés par les conflits dans la zone, les marchés hebdomadaires reprennent aujourd'hui à la faveur de la restauration de la sécurité.

Plus qu'un lieu de vente et d'achat, le marché hebdomadaire est un espace social où les hommes se rencontrent et échangent des informations sur les affaires et les autres aspects de la vie économique et sociale dans la wilaya.

Le Hodh Charghi, une région à vocation agricole



Par Bakari Gueye

Connu pour la richesse et la diversité de son cheptel, le Hodh Charghi passe également pour être la première région agricole de Mauritanie selon Aboubekrine Med BEIDIYE, Délégué Régional du Ministère de l'Agriculture dans la wilaya.

Ainsi en plus de ses 300 barrages, la culture sous pluie couvre une superficie de 70.000 ha soit 40% du potentiel national des superficies du diéri au niveau national. Pour la culture oasienne ce potentiel représente 9 à 10% du potentiel national.

En 2023, la culture sous pluie a concerné 2 types à savoir le mil et le petit mil. Pour le Sorgho la superficie cultivée cette année est de 52.300 ha. Pour le mil, 28.000 ha, ce qui fait un total de 80.000 ha, un record qui dépasse le chiffre habituel, ce qui dénote d'un nouvel engouement pour l'agriculture au niveau de la Wilaya.

Pour 2023, la production est estimée à 22.280 T de Sorgho. Pour le mil, on table sur une production de 8904 T.

Pour la production concernant les cultures de décrue on estime à 7.030 T la production de Sorgho et 5.190 pour le niébé (Haricot).

Pour les cultures maraîchères, la production pour 2023 est estimée à 2080 T, toutes spéculations confondues.

Notons que les prix des produits agricoles ont enregistré cette année une baisse notable au niveau de la Wilaya. Ainsi, le prix du kg de Sorgho est passé de 900 ouguiyas à 120 après les premières récoltes. Au niveau de la Wilaya, 60 à 70% des besoins locaux en céréales sont satisfaits en cas de bonne an-

née pluviométrique.

Comme on le voit donc, dans cette région frontalière, les perspectives agricoles sont prometteuses et seule l'agriculture peut fixer les populations en leur permettant de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur bétail. C'est dans ce sens que la Table Ronde organisée en 2022 avec les investisseurs fut axée sur le Développement Local et les 40 milliards d'ouguiyas mobilisées ont été orientées vers l'agriculture et l'élevage, les deux piliers de l'économie de la région.

Présentation de la wilaya et de son agriculture

La wilaya du Hodh Charghi couvre une superficie de 182700 km² et compte une population de 430.668 habitants selon les dernières projections, vivant essentiellement de l'agriculture, de l'élevage, de l'exploitation forestière et de plusieurs autres activités commerciales.

La wilaya dispose de vastes terres arables qui permettent à plusieurs ménages agriculteurs de mettre en exploitation 70 000 ha en moyenne de diéri ce qui représentent un peu plus de 40% des superficies mises en culture sur le plan national en cette typologie de culture.

La wilaya dispose d'environ 300 barrages et digues, exploités en bas-fonds et constituant un potentiel agricole important estimé à 14000 ha faisant vivre des milliers de personnes. Les productions agricoles ravitaillent les marchés de la wilaya en produits agricoles durant plusieurs mois de l'année. Les diguettes sont nombreuses (des centaines) et leur nombre n'est pas connu avec exactitude,

puisque elles n'ont jamais été recensées.

La Wilaya dispose aussi d'un nombre important de zones de retenue d'eau naturelles dont la superficie est estimée 22000 ha et qui contribuent dans les exploitations agricoles, l'abreuvement des animaux, le renforcement des nappes phréatiques, la régénération d'une biomasse importante et permettent aux populations rurales de subvenir à d'autres besoins domestiques et socio-économiques.

La wilaya dispose d'un important potentiel oasien estimé à environ 9 à 10% du potentiel national.

Enfin l'existence du périmètre fourrager de Nbeiket lahwach, avec une superficie de 120 ha dont 40 ha sont actuellement emblavés, en plus de la mise en place de sept autres sites fourragers d'une superficie de 12 ha, fait de la wilaya la première zone d'expérimentation et de production de ce type cultural. Enfin la wilaya dispose d'un important potentiel irrigué maraîcher dont entre autres le grand périmètre maraîcher d'environ de 32 ha de Nbeiket lahwach. Ce potentiel peut être extensible avec l'exploitation des superficies mobilisables au niveau des zones humides et d'autres zones de disponibilité des eaux souterraines.

L'introduction des légumes est relativement récente au Hodh Charghi et le maraîchage est en train de se développer dans la perspective de combler la demande croissante en légumes des marchés urbains. Cette année une superficie de 139 ha a été emblavée contre 125 ha l'année dernière et les produits maraîchers sont disponibles sans rupture dans tous les marchés de la wilaya et avec des prix abordables, malgré quelques difficultés qui entravent encore le développement de cette typologie à savoir :



- Le manque ou l'insuffisance de protection des périmètres contre les ennemis des cultures et la divagation des animaux,
- L'insuffisance des intrants et matériel horticole et le matériel pour le travail du sol
- L'insuffisance d'aménagement, d'équipement de superficie agricole ainsi que la mobilisation de la ressource en eau
- L'insuffisance de l'encadrement de proximité.

Services relevant de l'Agriculture

Les différents services relevant du Ministère de l'Agriculture, travaillant dans la Wilaya du Hodh Charghi sont, outre les services de la Délégation (Délégation et Inspections départementales) :

- Le projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS MR),
- Projet de Développement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire au Sahel en Mauritanie (P-DRIANSM), en fin de phase
- Projet PDDO
- PRODEFI
- PDCF : Projet de Développement des Cultures Fourragères
- PROGRES

Pour le délégué régional de l'agriculture, il y'a lieu de mettre en place une bonne coordination et surtout une synergie entre tous ces projets et la Délégation en vue d'assurer une meilleure programmation et un bon suivi et exécution des activités au niveau régional.

Contraintes générales

Selon le responsable régional du département de l'agriculture, les principales contraintes pour le développement de l'agriculture au Hodh Charghi sont en général liées :

Pour l'Agriculture :

- Insuffisance des appuis du Ministère à la wilaya ;
- Mauvaise coordination et préparation des campagnes agricoles ;
- A l'insuffisance de maîtrise et de valorisation des eaux de surface ;
- Insuffisance de protection des zones de culture ;
- A l'inexistence du matériel agricole et de mécanisation ; Les travaux agricoles sont le plus souvent manuels ;
- Les aspects fonciers et litigieux ;
- A l'insuffisance de l'organisation et de l'encadrement rapproché des producteurs ;
- Difficulté d'approvisionnement en intrants de bonne qualité ;
- A la résistance à la diversification ;
- A la prolifération des ennemis des cultures (sauteriaux, oiseaux granivores, autres ennemis de cultures ;
- La faiblesse des capacités de stockage, en l'absence de technique de conservation ;
- Problèmes et difficultés de coordination des activités des différents intervenants au niveau régional et notamment et essentiellement de certains projets du Ministère de l'Agriculture ;
- Réorientation de certains appuis agricoles (barrages...) aux activités pastorales et d'abreuvement du bétail ;
- Gratuité des appuis et manque de participation des bénéficiaires aux réalisations, à leur entretien et pérennisation ;
- Insuffisance de connaissances et de communication avec les producteurs.



Pour la Délégation:

- Insuffisance des moyens de mobilité (face à une wilaya très vaste et difficile d'accès) ;
- Déficit en personnel technique et d'appui de la Délégation (AVB, planton, gardien, chauffeur, secrétaire, etc.) ;
- Déficit en personnel cadre (chefs service, inspecteurs départementaux) ;
- Manque de base de données et un inventaire exhaustif des superficies aménagées surtout au niveau des barrages et zones humides (lacs et mares) ;
- Manque et/ou insuffisance d'équipements informatiques et de bureau au niveau des inspections et de la Délégation ;
- Manque de formation et de perfectionnement du personnel de la Délégation ;
- Manque ou inexistence de magasins de stockage

de matériel, d'intrants et de produits phytosanitaires construits selon les normes ;

- Insuffisance et/ou manque de bureaux au niveau de la Délégation en mesure de loger tous le personnel central et leur inexistence au niveau départemental ;
- Etc.

Recommandations

D'après ce qui précède les recommandations d'ordre général suivantes s'imposent selon le délégué régional :

- En vue d'assurer une bonne préparation des campagnes agricoles et une meilleure planification et coordination des activités, il sera utile et nécessaire d'organiser à la veille de chaque campagne, une réunion de concertation, d'échange et de programmation à laquelle seront présentes toutes les parties

prenantes (Directions centrales, Délégations Régionales et projets).

L'objet de cette rencontre est d'assurer une bonne synergie et harmonie entre les différentes structures concernées à travers des discussions franches, directes et concertées qui permettront la réalisation d'actions concrètes et l'obtention de résultats escomptés.

- Mise en place d'une bonne coordination des activités au niveau régional entre la Délégation et tous les intervenants et surtout les structures du Ministère,

- S'orienter vers la réalisation d'activités significatives (périmètres maraichers villageois ou collectifs de plusieurs ha) et ce dans les zones qui s'y prêtent

- Mécanisation des outils et opérations culturales en vue d'améliorer la productivité et la production des différents champs et types culturaux,

- Concentrer de grands efforts aux activités d'aménagement rural à travers une bonne identification et bon choix des sites et une maîtrise, gestion et valorisation des eaux de surface, ainsi que la protection des zones de culture,

- Disponibiliser les outils de travail (équipements informatiques et de bureau ainsi que les moyens de mobilité suffisants) pour la réalisation des activités dans les conditions adéquates.

- Appuyer, équiper, perfectionner et renforcer le dispositif et le personnel technique en charge du suivi de l'exécution des activités.

- Equiper et doter la Délégation de moyens humains et matériels (mobilité et Equipement informatiques et de bureau) nécessaires pour lui permettre de jouer son rôle

- Réaliser un vrai service de proximité au niveau des zones de production à travers des missions de sensibilisation, d'explication et de suivi des activités.

- Assurer une diversification culturale à travers l'introduction de la culture de blé, de l'orge, de l'arachide et le développement des cultures fourragères et autres typologies.

- Disponibiliser les appuis nécessaires et suffisants en quantité et qualité pour le développement de l'agriculture et l'atteinte des objectifs,

- Participation des bénéficiaires aux réalisations et élaboration d'un cahier des charges pour l'exploitation des ouvrages,

- Disponibiliser des semences de bonne qualité à travers la possibilité d'achat auprès des producteurs locaux du surplus de leur production. Cette opération aura plusieurs avantages :

- Gain monétaire pour les agriculteurs et leur encouragement ;
- Faible coût de revient des semences et leur disponibilité à temps et à proximité des paysans ;

- Acquisition de semences locales de bonne qualité et bien adaptées au contexte régional au lieu de semences importées qui pourraient comporter des impuretés nuisibles pour les cultures.

Notons enfin que les résultats de la campagne agricole en cours s'annoncent plutôt bons comme le montrent les tableaux suivants :

Données statistiques sur les résultats obtenus et attendus de la Campagne agricole 2022-2023 au niveau de la Wilaya du Hodh Charghi

Typologie culture	Moughataa	Superficie sorgho Ha	Superficie mil Ha	Rendement Sorgho T/ha	Rendement mil T/ha	Production sorgho T	Production mil T
Dieri	Néma	13600	2100	0,5	0,3	6800	630
	Bassiknou	3500	8800	0,4	0,33	1400	2904
	Amourj	8500	5000	0,4	0,3	4200	1500
	Adel						
	Bagrou	11200	3700	0,4	0,3	4480	1110
	Timbedra	7200	4100	0,4	0,3	2880	1230
	Djigueni	8300	5100	0,4	0,3	2520	1530
Total		52300	28800			22280	8904
Typologie culture	Moughataa	Superficie sorgho Ha	Superficie Niébé Ha	Rendement Sorgho T/ha	Rendement Niébé T/ha	Production sorgho T	Production Niébé T
Bas-Fonds	Néma	5100	1200	0,6	0,4	3600	480
	Bassiknou	1100	400	0,6	0,4	660	160
	Amourj	2200	900	0,6	0,4	720	3600
	Adel						
	Bagrou	6200	1500	0,6	0,4	370	600
	Timbedra	800	300	0,6	0,4	480	90
	Djigueni	700	250	0,6	0,4	420	100
	Oualata	1300	400	0,6	0,4	780	160
Total		17400	4950			7030	5190
Typologie culture	Moughataa	Superficie potentiel en Ha	Superficie ttes spéculations Ha	Rendement moyen T/ha	Estimation production T	Quantité à vendre	Prix moyen T en MRU
Maraichage	Néma	72	65	16	1040	750	20000
	Bassiknou	15,2	12,8	13	166,4	120	25000
	Amourj	27,5	18,5	14	259	200	25000
	Adel						
	Bagrou	17	7	14	98	90	30000
	Timbedra	20	14,1	15	211,5	200	20000
	Djigueni	16,4	11,4	15	171	150	25000
	Oualata	6	2,5	12	30	25	25000
	Nbeika	17	7,5	14	105	90	20000
Total		191,1	138,8		2080,9	1625	
Typologie culture	Moughataa	Nombre d'oasis	Superficie des oasis Ha	Nombre de palmiers	Palmiers productifs	Rendement moyen /palmier	Estimation de la produc T
Phoeniciculture	Néma	13	347	37410	26499	25	669
	Timbedra	4	49,2	6382	2015	20	40
	Djigueni	2	27	5217	2942	20	58
	Amourj	2	12,5	2024	1417	20	28
Total		21	435,7	51033	32873		795

Projet Dhar :

Grande réussite dans la lutte contre la soif dans le sud-est mauritanien

Par MAMY

Assurer aux populations un accès pérenne à l'eau potable est l'objectif fondamental de la stratégie du département de l'Hydraulique et de l'Assainissement (SNADEA) pour 2030. Une stratégie élaborée en parallèle et en cohérence avec la Stratégie nationale de Développement pour le pays, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) pour la période 2016-2030 et dans la continuité de la Stratégie de Développement du Secteur de l'Eau en cours jusqu'en 2015.

La SNADEA s'articule sur cinq axes sectoriels :

- Connaître, suivre et protéger les ressources en eau;
- Améliorer l'accès à l'eau potable pour tous ;
- Améliorer l'accès à l'eau pour l'agriculture et l'élevage ;
- Améliorer l'accès à l'assainissement ;
- Améliorer la gouvernance du secteur.

Pour permettre aux habitants de toutes les localités de plus de 150 habitants en 2030, d'accéder au service de l'eau, majoritairement à partir de branchements particuliers, l'Etat s'est investi dans le drainage des eaux souterraines à partir de l'énergie solaire ou à travers des projets de grande envergure mobilisant les eaux de surface.

Le projet Dhar qui fait partie de ces projets de grande envergure, vient concrétiser un vieux rêve. Un rêve qui date des années de l'indépendance de la Mauritanie, aussi bien pour les autorités publiques que pour les populations bénéficiaires, en raison de l'importance démographique et du potentiel agro-pastoral considérable de la zone du projet.

Aux yeux des citoyens dans les deux Hodhs, le projet Dhar est une réalisation phare et une source de fierté.

Il comprend deux composantes principales : celle du Nord, comprenant deux parties, à savoir les stations Derwich et Mrah Elbil, pour l'alimentation en eau de Néma, Timbédra et de certains villages situés entre ces deux localités et celle de l'Est, pour l'alimentation de la localité de Boughla, Bassikounou, Adel Bagrou et Amourj.

Au plan géographique, la zone Dhar se caractérise par l'impraticabilité de ses reliefs et l'immensité de ses dunes, ce qui pose d'énormes difficultés en matière de canalisation dont le passage traverse des dunes et des zones sablonneuses, généralement fréquentées par les camions.

Sur le plan technique, le projet était exécuté à partir du lac Dhar en trois phases : la première portait sur la réalisation de 24 forages répartis entre les champs de Boughla et Derwich, d'une capacité de production de 56 mille m³/j ; la seconde portait sur la mise en place de réseaux de transport, de distribution et d'installation de réservoirs et de stations de pompage et la troisième phase comporte quant à elle, la liaison des villes d'Aïoun et de Djigueni par des canalisations à partir des stations de Derwich et de Mrah Elbil.



La station de pompage Mrah Elbil forme une base d'exécution de la partie élevée du réseau de captage d'eau, haute de plus de 110 m et qui va de la station Derwich au château principal "Rass Dhar", de 5.000 m³ de capacités.

Les travaux effectués au niveau de ce point ont été lancés fin novembre 2014, après l'arrivée de la première livraison de tuyaux dans les deux directions Est et Ouest.

Le chef de la mission de contrôle des travaux du projet Dhar, l'ingénieur Mohamed Hachimi, affirme à l'AMI que son projet a assuré la couverture des besoins des deux Hodhs en eau potable et a résolu le problème de la soif dans un délai record. Pour lui, le projet a contribué à la création de conditions naturelles encourageantes de l'investissement dans les domaines vitaux en corrélation avec le développement et à abreuvé le bétail.

Evoquant les aspects techniques du projet, le responsable a précisé que chaque station dispose d'un réservoir de collecte et d'installation de pompage composée de 4 pompes accompagnées de leurs tuyauteries et annexes en plus d'une pompe de réserve, une pièce de guidage et d'exploitation, une station de production électrique composée de 3 unités d'énergie, d'une capacité de 880 voltampères chacune.

Le projet comportait plusieurs stations et équipements essentiels dont la première station dotée d'un générateur électrique destiné à approvisionner les forages profonds en haute tension, avec une capacité maximale de 630 kilovolts ampères et la réalisation d'une canalisation de pompage de 500 mm de diamètre avec une presse d'un kg au cm² et une longueur de 110,8 km à partir du réservoir principal de collecte.

Il a ajouté que la ligne des canalisations comporte 434 chambres d'aération pour la protection et le vidange ainsi qu'un réservoir cylindrique d'une

capacité de 5.000 m³, couvert d'une bâche, des chambres d'approvisionnement, de vidange et des équipements de commande.

Le responsable du projet a par ailleurs souligné que ces installations sont protégées par des grillages et constituent une ligne commune des canalisations qui alimentent les villes d'Adel Bagrou en direction du Sud et de Timbédra en direction de l'Ouest, d'une longueur de 12 km et d'une puissance de 30 kg au cm² et d'une capacité de 500 mm, avec une capacité quotidienne de plus de 15 000 m³.

Le volet Nord du réseau Dhar permettra d'obtenir un excédent de la production estimé à 6.500 m³/j, réorienté pour approvisionner des villes d'Aïoun et de Djigueni et les localités situées sur le long du tracé des canalisations, a conclu M. Mohamed Hachimi.

Financements colossaux injectés dans le secteur

Environ 37 400 millions de MRU ont été investis dans le secteur entre 2009 et 2018 pour la mise en œuvre de 87 interventions sectorielles liées à l'hydraulique urbaine (32 % des financements), l'hydraulique rurale (42 %), les aménagements agro-pastoraux (23 %) et l'assainissement (2%).

Une douzaine de principaux bailleurs avaient contribué financièrement au secteur : le FADES (28 % des financements), la BAD, la BID, le FK-DEA, le FSD, la Banque mondiale, l'UE et l'AFD. L'état mauritanien a contribué à 23% des financements.

Les prêts constituent le type de financement le plus utilisé pour l'hydraulique urbaine (77%) et la part des prêts dans les types de financement baisse avec l'hydraulique rurale et semi-urbaine (54%) jusqu'à 20% pour l'hydraulique.

Investissement 2ème phase projet Dhar

La deuxième phase du projet comprend les installations de transport de l'eau à l'aide de tuyaux en fer de diamètre de 200 à 400 mm sur 250 km et deux stations de pompage d'une capacité de 5000 m³/jour pour l'une et de 1000 m³/jour pour l'autre, en plus de châteaux d'eau pour le stockage et la distribution de l'eau.

La phase comprend également des installations de distribution dont environ 150 km de conduites allant de 63 à 400 mm de diamètre et la réalisation de 5 000 branchements domestiques.

Le coût de cette phase du projet s'élève à 50 millions de dollars, sur financement de l'Etat mauritanien et du Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES).

Cette phase permet sur une période de trente mois la satisfaction des besoins des habitants de ces villes à l'horizon 2030, selon les experts du projet. Le projet a un coût global de l'ordre de 1, 8 milliards MRU sur financement conjoint du Gouvernement mauritanien et du Fonds arabe de développement économique et social (FADES).

La santé au Hodh Charghi :

Cartographie sanitaire en pleine expansion en dépit des défis



Étendu sur une superficie de 182 700 km², le Hodh Charghi est une des zones les plus peuplées de la Mauritanie avec environ 527 973 habitants.

C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par le chef de la cellule de l'Agence nationale de la statistique et de l'analyse démographique et économique (ANSADE) au Hodh El Charghi, M. Zein Ould Mohamed Abdallahi.

Interrogé par le magazine Horizons à l'occasion de la tenue du premier Conseil des ministres Néma le 2 mars 2023, sous la présidence de Son excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, M. Ould Abdallahi, chef de la cellule a déclaré que la wilaya connaît une endémicité chronique, marquée essentiellement par la fréquence du paludisme avec un total de 42.506 cas en 2021, dont 3.691 cas aigus.

Après le paludisme, les diarrhées et les infections respiratoires viennent en deuxième position avec 30013 infections diarrhéiques et 85733 infections pulmonaires aiguës.

En plus de ces deux maladies, on note la présence par moments de quelques cas d'anémie, d'otite, d'affections buccales et de parasitoses intestinales.

Soins préventifs très soutenus

S'agissant de la couverture vaccinale dans la wilaya, l'étude montre une évolution significative avec un taux de l'ordre de 89 % pour le BCG (tuberculose), 76 % pour la poliomyélite chez les enfants, 76 % PENTA 3 et VAR 76 %.

A cela s'ajoutent les multiples campagnes de sensi-

bilisation sur l'allaitement maternel, la lutte contre la malnutrition, les infections oculaires, le tabagisme et l'obésité.

Accouchements médicalement assistés

Au plan de la santé maternelle au Hodh Charghi, l'étude de l'ANSADE révèle que le nombre de consultations prénatales a atteint 8549 en 2021, 9951 pour l'accouchement et 6548 postnatales.

On note dans cette couverture, le faible taux de couverture des grossesses sous surveillance gynécologique qui se situe autour de 45%.

Pour ce qui est de la gratuité des soins prévue dans le cadre du programme prioritaire élargi du Président de la République (PROPEP), 17170 femmes ont bénéficié en 2022 du forfait obstétrical contre 11374 en 2019.

Au niveau des évacuations sanitaires, le nombre a atteint 844, alors qu'il était inexistant en 2019, tandis que les réanimations ont atteint 241 en 2022 contre aucun cas en 2019.

Infrastructures sanitaires

La carte sanitaire du Hodh Charghi, telle que présentée par l'ANSADE note l'existence d'un certain nombre d'infrastructures à différents niveaux.

Il s'agit d'un centre hospitalier à Néma (CHN), de douze centres de santé, cent quatre-vingt-dix postes de santé, un établissement public, l'école de santé de Néma et trois cabinets médicaux privés.

La carte sanitaire de la wilaya fait également état de 12 centres de santé, dont sept ont les normes (ressources humaines, équipement, statut des ins-

tallations). Les travaux d'extension et de réhabilitation devaient commencer dans deux autres fin février 2023 et la réhabilitation des trois autres est programmée avant fin 2023.

Centre Hospitalier de Bassikounou

Réuni à Néma le 2 mars 2023, le Conseil des ministres a adopté un projet de décret portant création, organisation et fonctionnement d'un établissement public à caractère administratif dénommé « Centre Hospitalier de Bassikounou ».

La création du Centre Hospitalier de Bassikounou (CHB) s'inscrit dans le cadre des efforts poursuivis par le Gouvernement pour améliorer les conditions de santé des populations de la zone. Elle a pour objectif de rapprocher et d'offrir des soins de qualité à une population de 120.000 habitants.

Commentant le décret, le ministre de la Santé, M. Moctar Ould Dahi a précisé que cette mesure est intervenue après la réalisation de tous les critères objectifs qui justifient que le centre de santé de la ville soit érigé en centre hospitalier.

Il a ajouté que le CHB est doté d'un plateau technique intégré, avec deux blocs opératoires, un pour les femmes, un pour la chirurgie générale, ainsi que d'une banque de sang et d'un laboratoire bien équipé.

Pour le ministre, tous les critères de population, de distance géographique et de plateau technique sont réunis pour la création de la nouvelle formation hospitalière.

Ressources humaines et logistique

S'agissant des ressources sanitaires, le Hodh Charghi compte 11 spécialistes, 27 médecins généralistes, 26 techniciens supérieurs, 91 sages-femmes et 494 infirmiers.

Pour ce qui est de la logistique, il y a des ambulances pour chaque moughataa, quinze véhicules tout-terrain et des bus pour le transport des étudiants de l'école de santé, des médicaments et la collecte du sang.

S'agissant des équipements médicaux, le Hodh Charghi dispose d'un scanner, de quatre appareils de dialyse et de seize incubateurs pour les prématurés.

Cette carte montre des avancées considérables au niveau des formations sanitaires dont le nombre est passé de 176 à 190 ; 14 nouvelles réalisations pour renforcer la couverture sanitaire et réduire la mortalité et la morbidité.

Au niveau du personnel soignant, le passage de 5 en 2019 à 11 en 2022 pour les spécialistes, de 16 à 27 pour les médecins généraux, de 36 à 91 pour les sages-femmes et de 313 à 494 pour les infirmiers.

Md Abderrahmane

L'agence Taazour au chevet des populations du Hodh Charghi



Par Bakari Gueye

A l'occasion de la dernière visite à Néma du président de la République dans le cadre de la tenue du Conseil des ministres décentralisé, l'agence Taazour à l'instar de la plupart des départements liés à la disponibilisation des services sociaux de base, a lancé plusieurs projets à travers toute la Wilaya.

Le délégué général à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (Taazour) M. Mohamed Ali Ould Sidi Mohamed, présent sur place s'est d'abord enquis de l'avancement des travaux du projet de construction de 184 logements à Néma et du barrage de Koumel relevant de la commune d'Oum Avnadech.

Le premier projet a bénéficié d'un financement de 1.567.451.760 ouguiyas. Quant au barrage de Koumel qui est long de 3600 m il va coûter 406.014.200 ouguiyas.

Le délégué de Taazour a supervisé dans la foulée plusieurs autres activités dont : une opération d'assistance par cash transfert qui a profité à 100 ménages vulnérables avec un montant de 50.000 ouguiyas pour chaque famille ; la distribution de 8975 cartes d'assurance maladie au profit des populations de la wilaya dont 2415 cartes pour celles de Néma. Avec cette nouvelle distribution, les populations du Hodh Charghi auront bénéficié de 64.362 cartes, distribution de 3400 bonbonnes de gaz butane équipées de fourneaux d'une valeur de 56.752.800 ouguiyas, financement de 101 Activités Génératrices de Revenus et 29 petits prêts d'une enveloppe de 120.000.000 d'ouguiyas et ce en partenariat avec le ministère de l'intérieur, l'Association des Maires de l'Est. Ce projet sera exécuté par la PROCAPEC ; Financement de 51 coopératives

de production avec une enveloppe de 20.000.000 d'ouguiyas ; Un appui logistique au profit des agriculteurs de la Wilaya avec la distribution de 3000 m de grillage, 6000 m de barbelés et 3300 m de fil de fer en plus de brouettes, de charrues manuelles, de piquets de matériel d'irrigation, le tout d'une valeur de 40.000.000 d'ouguiyas ; Lancement des opérations de cash transfert au profit de 11.663 personnes au niveau de la Wilaya, soit une enveloppe de 1.771.853.000 d'ouguiyas. Cela s'ajoute au démarrage d'un important programme de promotion sociale.

A noter par ailleurs qu'au niveau de la Wilaya, Taazour assure l'approvisionnement de 269 boutiques TAMWIN dont 74 pour la seule ville de Néma.

Projets achevés ou en cours

Les projets exécutés ou en cours d'exécution par l'agence Taazour concernent plusieurs secteurs. On peut citer entre autres :

- La construction de 12 établissements scolaires dont 8 écoles primaires, 2 collèges et 2 lycées, avec un financement de 2,4 milliards d'ouguiyas. 4 constructions ont déjà été achevées.
- Un projet de construction de 8 crèches ;
- Financement de 88 cantines scolaires ayant profité à 7624 élèves en 2020-2021 et 8452 élèves en 2021-2022 pour un coût de 144.000.000 d'ouguiyas ;
- Equipped d'un centre de santé et construction et équipement de 6 points de santé pour une valeur de 259.000.000 d'ouguiyas ;
- Démarrage d'un projet de construction d'un centre de santé et de 3 points de santé ;
- Programme de lutte contre la malnutrition au profit de 3.855 enfants de moins de 5 ans avec une enveloppe de plus de 118.000.000 d'ouguiyas ;

- Assurance maladie au profit de 64.362 personnes pour une enveloppe de 218.000.000 d'ouguiyas ;
- Réalisation de 7 sondages et lancement des travaux de forage de 22 autres puits pour une valeur totale de 297 millions d'ouguiyas ;
- 3 réseaux d'adduction d'eau potable en cours de réalisation avec une enveloppe de 87.000.000 d'ouguiyas, un 4ème réseau est en instance de démarrage ;
- Lancement d'un projet de connexion de 3 agglomérations au réseau électrique de la SOMELEC avec un coût de 834.000.000 millions ;
- Réalisation d'un barrage long de 3,6 kms avec un financement de 406.000.000 d'ouguiyas ;
- Lancement de la construction de 3 nouveaux barrages avec une enveloppe de 746.000.000 d'ouguiyas ;
- Réalisation de 43 barrières en terre avec une enveloppe de 42.000.000 d'ouguiyas ;
- Financement de 202 activités génératrices de revenus (AGR) avec une enveloppe d'environ 313.000.000 d'ouguiyas ;
- Appui pour l'encadrement de 24 coopératives avec une enveloppe de 19.000.000 d'ouguiyas ;
- Distribution d'une quantité de matériel agricole ;
- Les opérations de cash transfert ont profité à un total de 31.998, soit une enveloppe d'une valeur de 3.431.867.000 ouguiyas.

Au total, les interventions de Taazour au Hodh Charghi ont porté sur une enveloppe de 19 Milliards 211 Millions 720000 ouguiyas.

Ces interventions constituent une véritable bouée de sauvetage pour des populations vivant le plus souvent dans la précarité et ayant toujours du mal à se départir de leur fâcheuse mentalité d'éternels assistés.

Le Hodh Charghi, un bastion culturel et civilisationnel

Jouxtant les anciens territoires des glorieux empires du Ghana et du Mali, la wilaya du Hodh Charghi est dépositaire d'un riche patrimoine socioculturel et civilisationnel.

La capitale Néma est surplombée par l'imposant pic de « Ngadi » qui est, à lui tout seul, tout un symbole qui a inspiré des générations de poètes à travers les âges.

Ce repère historique de la wilaya revêt une importance capitale dans la symbolique populaire et un repère de premier plan pour l'histoire locale.

Selon la légende populaire « Ngadi » fut le logis pendant une certaine période de El Kevia Ould Henoune Ould Youssouf, le dernier émir de la puissante confédération des Oulad Mbareck. Ce fut ainsi l'un des fiefs dudit émirat comme cela a été mentionné dans les poèmes de l'émir susmentionné.

Ainsi comme cela a été souligné par Mohamed Vadel Sidaty Vall, le délégué régional du ministère de la culture de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement, la région du Hodh Charghi est un vieux bastion du savoir et un creuset culturel. Là on trouve plusieurs villes historiques comme Néma qui se distingue par sa richesse culturelle qui transparaît dans les chants et les danses (Degdaga), dans les jeux, le folklore populaire et dans l'art culinaire qui s'inspire fortement de celui du voisin malien avec les fameux mets (Dey dey), les épices croustillants (Chroust), les boissons enivrantes (Senguetti, Doughounou) tout cela ajouté au fameux couscous dit de Néma.

Il y a aussi la ville de Timbédra avec son histoire de « Karkare », la ville historique de Kumbi Saleh



et la zone de Kouch avec Bassiknou et l'Emirat des Oulad Daoud.

La Wilaya se distingue ainsi par un riche patrimoine culturel qui, de l'avis du délégué régional doit être valorisé et bénéficier de plus de visibilité. Pour ce faire, il souhaite l'édification d'une véritable maison de la culture ainsi qu'un musée.

En attendant, des efforts sont entrepris par le ministère de tutelle qui a supervisé récemment le Festival scolaire de la jeunesse de Néma qui a vu la présence de troupes artistiques venues de toutes les moughataas de la wilaya.

Cette importante manifestation a permis de mettre en exergue la culture locale.

Dans la région on trouve aussi des bibliothèques

célèbres comme celles de Néma, Oualata et Adel Bagrou. Des concours culturels sont également régulièrement organisés selon le délégué.

Revenant sur les particularités culturelles de la Wilaya, le délégué a parlé des jeux traditionnels comme le Sig, le Krou, le Mbale et autres qui sont présentés à l'occasion des festivals au même titre que les vieilles traditions sur le Rhil, la décoration, la vaisselle...

L'artisanat joue dans ce cadre un grand rôle c'est pourquoi note le délégué le besoin d'une maison locale de l'artisanat se fait sentir. Un appui sur ce plan est dit-il nécessaire pour valoriser la culture et le patrimoine, ce qui a entre autres contribué à attirer les touristes.

La course des animaux, autre vieille tradition populaire doit aussi être mise sur la sellette. En somme, tous ces aspects culturels devraient être revalorisés. Par ailleurs il y a une ambition affichée d'inscrire plusieurs villes au patrimoine de l'humanité. Il y a sur la liste les villes de Néma et de Kumbi Saleh. Des correspondances dans ce sens ont été envoyées à qui de droit.

D'autres sites historiques doivent aussi bénéficier d'une attention particulière. C'est le cas de El Kere et Kediyyet Ehel Abdouka.

Enfin la coopération culturelle avec le Mali doit être renforcée selon le délégué régional. Des échanges existent à l'occasion des festivals organisés de part et d'autre. Ainsi des troupes maliennes comme celle de Mberra sont régulièrement invitées au Hodh. « Le Mali, conclut le délégué régional, constitue une partie intégrante de notre patrimoine culturel. »

B.G.



Accès à l'électricité :

Un déficit à Néma et dans les grandes agglomérations



Les efforts déployés par la Société Nationale d'Electricité (SOMELEC) n'ont pas encore permis une couverture satisfaisante de la Wilaya.

Selon les derniers chiffres du bureau régional de l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE), le nombre de personnes ayant accès à l'électricité au niveau de la Wilaya est de 65,4%.

Le centre régional de la SOMELEC à Néma estime quant à lui le nombre d'abonnés à 21.000.

Dans le cadre de son programme triennal visant l'électrification et l'extension du réseau électrique au niveau de 259 villes de l'intérieur du pays, la Wilaya du Hodh Charghi a bénéficié de plusieurs projets.

-Extension des réseaux à Néma et électrification des 18 localités suivantes :

Achemin, Aouinet Errajet, Djegguenaye, Elmebrouk, Lemsegma, HassiAtila, Bangou, Eljedida 4, Lejwad, Chamiya, Souleimaniya, Biri Bava, Leigwessi, Magham Eteissir, Touguetghir, Elghassimiya, Werken et Weizen

-Extension des réseaux à Timbédra et électrification de Oum El Akarich, Bousta, Matikatine, Tenime

En cours d'exécution : Extension et densification des réseaux Electriques HTA (15kV)/ BTA de la localité de Bousteila.

-Electrification de la ville de M'Beiket Lahwach .

-Extension des réseaux à Adel Bagrou et électrification de Dar Elkheir, Rass Elvil, Essekra, Elmassgoul 2, Boughela .

-Extension des réseaux à Amourj et électrification de Elmazouziya, Legaida, Ghlig Boumessoud, Ndjama, El Grevaviya.

-Installation et mise en service d'un Groupe Caterpillar (Projet 50 villes)

Actuellement le déficit en électricité est notable. La centrale hybride installée à Néma alimente la ville et toutes les localités électrifiées dans le cadre du projet d'électrification de la zone Est réalisé en 2021. Cette centrale alimente également des forages du méga projet « Dhar » qui alimente la zone en eau potable.

Pour faire face à cette grande demande et au déficit constaté, cette centrale sera renforcée par 2 nouveaux groupes électrogènes.

Par ailleurs des programmes visant l'accès à l'électricité d'un plus grand nombre de personnes au sein de la wilaya sont en passe d'être lancés, à en croire

la direction de la SOMELEC.

Il s'agit du Projet d'électrification rurale au sud-est de la Mauritanie (RIMDIR) financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union Européenne (UE).

Ce programme vise la généralisation et la sécurisation de l'accès à l'électricité.

Le projet RIMDIR concerne 58 localités situées dans les deux Hodhs et ayant des potentialités agro-pastorales.

Ce projet envisage la construction de petites centrales hybrides ainsi que des réseaux de distribution isolés. Et pour sa réalisation il est prévu une enveloppe de 11 milliards MRO.

Un autre programme spécial prévoit l'électrification de toutes les capitales des communes.

Le 3ème programme, un programme d'urgence celui-là devrait profiter à 10 localités qui auront accès à l'électricité.

Et pour couronner le tout une ligne haute tension sera construite entre Nouakchott et Néma. Elle permettra de raccorder la région au réseau électrique national.

B. Gueye

Réseau routier au Hodh Charghi :

Désenclaver une bonne partie du territoire national



Conscients de l'intérêt vital des routes pour la promotion et le développement économique de la Mauritanie, les pouvoirs publics ont fait de ce secteur une priorité dans le but de promouvoir les échanges commerciaux et d'assurer la complémentarité économique à l'échelle nationale. La réduction des coûts de transport des marchandises et des personnes, condition sine qua none de l'amélioration des conditions de vie des populations locales, est conditionnée par l'accès à des routes praticables et sécurisées.

Les routes permettront également le désenclavement des zones de production et l'amélioration de l'écoulement des produits, surtout les céréales, les légumes et les autres produits alimentaires de forte consommation.

Au plan touristique, l'établissement des liaisons entre deux importantes routes crée de nouvelles perspectives prometteuses pour ce secteur en permettant aux visiteurs de la Mauritanie de découvrir sans peine ses richesses, sa diversité culturelle et ses particularités environnementales.

Pour parvenir à ces objectifs, les chantiers sont colossaux et les défis énormes au regard de l'immensité du territoire national, (1.130.000 km²) et de ses caractéristiques géographiques défavorables (zones sablonneuses, montagneuses, désertiques...).

La Mauritanie possède actuellement un réseau performant de 6000km de bitume.

Plus de 89 % des moughataas sont bien reliées au chef-lieu par des routes sûres et sécurisées.

Ce réseau est le fruit de quelques années d'intenses efforts techniques et d'une large mobilisation de financements.

Le Hodh Charghi couvre un territoire immense

(182 700 km², 17 % de la Mauritanie) pour environ 527.973 habitants, 8 moughataas, 3 arrondissements et 37 communes. Elle partage une frontière d'environ 2000 km avec la République du Mali.

Il s'agit d'une zone très dynamique qui nécessite des réseaux routiers performants pour développer les échanges commerciaux et assurer la circulation fluide des personnes et des biens.

Réseau routier de 610 km de bitume

Le Hodh Charghi dispose actuellement d'un réseau routier de l'ordre de 610 kilomètres qui a permis une liaison entre Néma-Bassikounou-Vassala-Néré, aux frontières avec le Mali, selon les ressources de l'Agence nationale de la statistique et de l'analyse démographique et économique (ANSADE).

La connexion routière est maintenue par un réseau entre Néma-Amouj et Liouénatt-Djiguenni, sans compter les réseaux périurbains.

La route Néma-Nbeïguet Lahwach

Jugée très vitale pour la desserte d'une bonne partie de la wilaya, la route Néma-Nbeïguet Lahwach intervient, dans le cadre de la concrétisation matérielle d'un engagement fort du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Selon le directeur des Etudes et de la Programmation, M. Mohamed El Moktar Sid'Ahmed, cet engagement est relatif au renforcement de l'accès des citoyens démunis aux services essentiels et au désenclavement des zones éloignées par la réalisation d'infrastructures modernes soutenant le développement local et fixant les populations rurales dans leurs terroirs.

La route est composée de deux tronçons dont le premier va de Néma jusqu'à la commune d'Achimim sur 30km, tandis que le second relie Achimim à Nbeïguet Lahwach, sur 120 km.

Il s'agit d'un projet porteur et d'un pilier fondamental pour le développement économique et social du sud-est mauritanien par la facilitation du mouvement des personnes et des biens sur l'axe Néma-Nbeïguet Lahwach.

Route d'Amourj –Adel Bagrou

A la route Néma Nbeïguet Lahwach, s'ajoute dans la même zone celle d'Amourj –Adel Bagrou, qui est le prolongement de la route-Néma-Amourj.

Elle permettra de désenclaver une zone frontalière avec le Mali économiquement importante compte-tenu de ses richesses naturelles et de son poids démographique considérable.

Il s'agit d'un centre d'échanges commerciaux florissants avec des marchés hebdomadaires ouverts à tour de rôle, dans les agglomérations avoisinantes.

Entretien du réseau urbain de Néma

Au niveau du réseau routier de Néma, les équipes de l'Etablissement national des Travaux d'Entretien routier (ETER), s'activent actuellement pour assurer l'entretien sur plusieurs artères dont la route de l'Espoir et celle qui dessert l'hôpital en passant devant le palais de justice et la mairie pour contourner la ville.

Selon, M. Lemana Ould Ahmed, chef de l'équipe 'nids de poule, zone de Néma' à l'ETER, les éléments de son équipe assurent le bouchage des nids de poule et réparent les autres dégâts qui sont à l'origine des embouteillages monstres et de nombreuses pannes.

« Avec l'entretien de huit kilomètres de routes dans le centre-ville de Néma, nous pensons que la circulation deviendra plus fluide et plus agréable. Ces travaux interviennent dans un contexte particulier marqué par l'arrivée de centaines de visiteurs et de véhicules », note le chef de chantier de l'ENER avec un ton optimiste.

Pour assister à l'arrivée du Président de la République et du gouvernement le 2 mars à Néma pour la tenue du Conseil des ministres délocalisé les ressortissants du Hodh Charghi en général et de Néma en particulier, sont massivement retournés au terroir, ce qui a créé une haute pression sur les infrastructures routières, les stations de service, les auberges et les marchés.

Au sujet des autres axes routiers de la wilaya, le chef d'équipe zone de l'ETER à Néma a précisé que l'Etat a lancé un vaste programme d'entretien routier allant de Kamour en Assaba à Néma au Hodh Charghi, avec la participation d'entreprises nationales et étrangères, comme ETER, ATTM, MTC, MSTP et d'autres.

MAMY

Le commerce au Hodh Charghi :

Un secteur en plein essor



Mohamed Abderrahmane
Ould Mohamed Yehdih

Bien qu'elle soit pour beaucoup de Mauritaniens une wilaya agropastorale par excellence, le Hodh Charghi est un vaste champ propice pour d'autres secteurs de l'économie nationale comme le commerce qui se développe chaque jour.

Avec une population dynamique et laborieuse d'environ 527 973 habitants pour une superficie de 182 700 km² et environ 2000km de frontière avec la République du Mali, le Hodh Charghi est un espace d'échanges commerciaux de toutes sortes: marchandises, bétail, produits céréaliers, cosmétiques et artisanaux, etc...).

Ces échanges sont une source de revenus stables et rassurants pour une grande partie des habitants, et un domaine porteur d'emplois pour tant d'autres.

Il s'agit d'un secteur en pleine croissance, innovateur et qui suscite de l'espoir, un secteur qui absorbe une main d'œuvre locale relativement jeune, nombreuse, réduisant ainsi le chômage, la pauvreté et les velléités d'émigration des ressortissants du Hodh Charghi très éloignée des grands centres économiques.

Offre satisfaisante

Au niveau du chef-lieu, Néma, le commerce est en plein essor. Cela se manifeste par la prolifération des grandes surfaces (épicerie, magasins de luxe,...) sur les principales artères de la ville ; ces boutiques attirent la clientèle avec des produits haut de gamme soigneusement rangés dans des rayons sous un éclairage magnifique.

Ces produits commerciaux n'ont rien à envier à

ceux exposés dans les galeries de Nouakchott ou de Nouadhibou et à des prix presque identiques, ce qui donne à Néma, ces jours-ci, l'allure d'une ville moderne, dynamique, comme doit l'être le chef-lieu de wilaya la plus peuplée de la Mauritanie et sa vitrine-est vers l'extérieur.

Sur les mêmes axes s'installent des hôtels, des auberges et des agences de location pour faire émerger le secteur du tourisme dans cette zone réputée par son architecture séduisante, son paysage attrayant, ses cités historiques et ses poètes et musiciens célèbres. Dans les centres villes, les marchés regorgent de produits comme les tissus, les céréales, les produits ménagers, les légumes, les boissons et des variétés locales très sollicitées.

Garantie de la qualité des produits

C'est un véritable défi que d'assurer de la qualité des produits dans une wilaya où les échanges commerciaux s'opèrent sur plus de 2000 km de frontières habituellement exposées au trafic de produits périmés et à la contrebande.

Il faut contrecarrer toutes ces pratiques illicites et destructives pour l'économie, protéger le citoyen contre la spéculation des commerçants », insiste M. Ould Ndella, délégué régional du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme.

S'agissant de la santé du consommateur, le délégué a précisé que son service est attentif à tout ce qui peut nuire à l'état de santé et au bien-être du citoyen. « Nous déployons des efforts intenses et réguliers dans les marchés et centres commerciaux pour détecter et saisir les produits invalides et les détruire en présence des autorités sécuritaires et judiciaires. En dépit de quelques dysfonctionne-

ments au niveau de l'organisation des marchés et du conditionnement de certains produits sensibles, le secteur reste très vivant et attractif pour la majorité de la force vive de la population du Hodh Charghi, toutes catégories confondues, jeunes, adultes et femmes », poursuit le délégué du ministère du Commerce.

Le commerce ambulant est aussi exercé au Hodh Charghi par une partie de la population qui en tire profit, surtout dans les grandes agglomérations.

Commerce du bétail

Si les marchés urbains sont peu organisés, ceux du bétail sont sur des espaces totalement désordonnés qui ne font l'objet d'aucune réglementation bien qu'ils attirent beaucoup de citoyens qui exposent toutes sortes de bétail (camélins, bovins, ovins ou caprins) et en tirent des bénéfices conséquents.

Le bétail est rassemblé à ciel ouvert et sans aucune clôture. Les vendeurs ne disposent pas de sanitaires encore moins de lieux de repos. Les prix sont fixés en fonction de la tête du client et sur la base de la logique de l'offre et de la demande.

Réputé par sa vocation agropastorale, le Hodh Charghi n'est pas seulement une grande réserve de bétail mais c'est aussi une source d'alimentation des marchés de Nouakchott et du Sénégal pour les moutons, surtout à l'approche de la fête d'El Id Kebir ou Tabaski. A cette période, on observe un mouvement incessant de camions-remorques dans la moughataa de Timbédra, ce qui crée des emplois pour une catégorie de la main d'œuvre locale.

Pour le moment, ce secteur nécessite plus d'organisation et de modernisation, surtout au niveau de l'exploitation, du gardiennage, du traitement des dérivés et de l'abattage.

Préserver l'environnement en s'appuyant sur les Comités villageois de vigilance



Par Bakari Gueye

LA wilaya du Hodh Charghi jouit d'un écosystème austère mais précieux. Suite à une bonne année pluviométrique, la régénération du couvert végétal a été d'un grand apport pour les agriculteurs et les éleveurs. Et pour faire face aux défis liés à la préservation des beaux cadeaux de la nature, la délégation régionale chargée de l'Environnement a pris les devants en décidant de mettre à contribution une expérience inédite consistant à préserver l'environnement en s'appuyant sur les comités villageois de vigilance mis sur pied.

Selon M. Loughmane Ould Vijih, délégué régional du ministère de l'Environnement, cette approche a permis de circonscrire les feux de brousse qui, habituellement font des ravages en décimant les précieux pâturages.

Notons que la région du Hodh Charghi est subdivisée en 2 zones géographiques : le Nord saharien et désertique, sans végétation et allant de Nwal à Oualata ; et la zone Sud allant de Ghlig Ehel Boya à Vassala Néré, une zone herbeuse et humide.

On y distingue 14 zones humides dont 4 à 5 sont permanentes. On y trouve toujours de l'herbe et on y pratique la pêche continentale.

Mais pour veiller sur ces précieuses ressources, la délégation de l'Environnement fait face à beaucoup de défis. D'abord le manque de ressources et de matériel. Elle dispose en tout et pour tout de 3 véhicules récemment acquis et d'un personnel insuffisant. Pour les 8 Moughattaas on ne compte que 5 inspecteurs donc il y a 3 Moughattaas sans inspecteurs.

Pour les autres on compte juste un inspecteur plus un agent.

Malgré tout la délégation s'occupe de la fixation des dunes (50 ha/an), de la réhabilitation des forêts (5 zones grillagées d'une superficie de 250 ha, de la protection des végétaux et de la lutte contre l'érosion des terres

Un effort particulier contre les feux de brousse

Des efforts sont redoublés dans ce sens et la délégation régionale dresse chaque semaine un bilan des feux de brousse.

C'est ainsi que du 28 Septembre 2022 au 20 Février 2023 on a noté 34 feux à Bassiknou qui est la zone la plus touchée. Ces feux ont consumé une superficie de 1171 Km².

A Timbédra, 18 feux (96,5 km²) ; Adel Bagrou 6 feux (63,8 km²) ; Djiguéni 7 feux (53,85 km²) ; Néma 6 (14,4 km²) ; Oualata 2 feux, pour la première fois du fait d'une bonne pluviométrie (4,8 km²) ; Amourj 12 (49,5 km²) ; Nbeiket Lahwach 1 (35 km²) ; Soit un total de 86 feux de brousse dans toute la Wilaya avec 1488,69 km² de pâturages qui sont partis en fumée.

S'agissant des pare-feux, dans le cadre du programme annuel de réhabilitation et de nouveaux pare-feux, la délégation en a construit 1333 et réhabilité 2600 km cette année, soit 3930 km² au total.

Il convient de souligner que la facture à payer de ces feux de brousse est très lourde car chaque ha brûlé équivaut à 100.000 kg d'aliments de bétail.

Dans la zone Nord de la wilaya, une zone de sécurité fermée les possibilités de chasse existent car il y a des biches, des oiseaux et autres.

Dans les principales zones humides (Mahmouda, Vedra, Voudh, Tough, Niamy) on trouve une riche diversité.

Les priorités du Plan d'Action

Au niveau de la délégation régionale chargée de l'Environnement la priorité du Plan d'Action annuel est accordée à la lutte contre l'avancée du désert et les feux de brousse, la protection des zones humides et l'érosion des sols.

C'est ainsi que concernant les zones humides de Vough et Niamy, 2 études diagnostic sont prévues pour la première fois cette année.

Relations avec les partenaires

La délégation traite avec deux types de partenaires : ceux qui sont prêts à l'aider et ceux qui interviennent indépendamment sans coordonner avec elle.

Parmi ses partenaires les plus en vue on compte l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) et le Comité International de la Croix Rouge (CICR).

Les Comités villageois de vigilance

Ces comités dont la mise en place est supervisée par la délégation sont destinées à la sensibilisation des populations et notamment les éleveurs eux-mêmes car ils sont responsables de 60% des feux de brousse. De ce fait ils constituent la première cible de la sensibilisation qui se déroule dans les lieux de grand rendez-vous tels que les marchés hebdomadaires.

On leur explique les dangers et les risques de tomber sous le coup de la loi.

Durant la campagne écoulée 70 Comités villageois de vigilance ont été réhabilités et 25 ont été créés. Chaque comité comprend 3 personnes.

Promotion des matériaux locaux :

L'Association Dechra pour les carrières contribue à l'approvisionnement du marché local et national

La grande carrière de Ajar Achour située dans les environs de Néma fournit la ville en pierres taillées, un produit local d'une qualité jugée excellente et conforme au climat ambiant. L'exploitation de ce site a commencé au début des années 1980.

Ces précieuses pierres sont également utilisées ailleurs en Mauritanie et notamment à Nouakchott dans la construction et la décoration des trottoirs. Cette carrière menacée par l'expansion de la ville est exploitée par l'Association Dechra pour les carrières et les travaux publics, un consortium regroupant deux GIE locales.

Avec le début d'exécution du nouveau plan urbain de Néma, les exploitants espèrent obtenir un récépissé et préserver cette riche réserve dont une partie a commencé à être grignotée par les habitations.

Les exploitants travaillent avec des moyens rudimentaires et se plaignent du manque d'appui de la part des autorités.

Récemment, à l'occasion de la visite du président de la République à Néma et de la tenue du Conseil des ministres dans cette ville, les membres de l'association Dechra ont bénéficié d'une distribution de matériel sous la supervision du ministre de l'habitat de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, M. Sid'Ahmed Ould Mohamed.

Ce matériel de protection est composé de combinaisons, de chaussures, de pelles, de pioches, de marteaux...

Il est destiné à la protection des exploitants selon Mohammed Mokhtar Séyidi, le directeur Général de l'Etablissement Travaux Réalisés en Matériaux Locaux (E.T.R.M.L), un établissement public à caractère industriel et commercial qui dépend du ministère de l'habitat.

Le directeur a ajouté que l'objectif de l'établissement c'est de veiller au bien-être des populations. Ces équipements note-t-il bénéficient à la santé des extracteurs.

Pour M. Bouna Saleh, conseiller à la Communication, l'E.T.R.M.L intervient dans plusieurs wilayas de Mauritanie. Il fait la promotion de la construction avec les produits locaux et mène des activités suivant l'approche HIMO (Haute Activité de Main d'Œuvre).

M. Bâ Soule Ould Salem, président de l'Association Dechra s'est félicité de ce geste de l'E.T.R.M.L. « Nous remercions le Président de la République Mohammed Ould Cheikh El Ghazouani et nous demandons que cette carrière de Jar Achour soit légalisée et que nous bénéficions d'un récépissé. Nous souhaitons aussi bénéficier de plus de soutien de la part de l'Etat » a-t-il ajouté.

Notons que l'E.T.R.M.L est une institution qui est sous la tutelle du ministère de l'habitat. Cet établis-



sement fait la promotion des produits de construction locaux (roches, graviers, sables, argiles...). Il supervise 18 GIE à travers le territoire national.

Au niveau de Néma, l'E.T.R.M.L a exécuté des trottoirs à pavés (place de l'indépendance...). Toutes les matières premières sont récupérées sur place. Les bénéficiaires aussi. Ces derniers gagnent 65% des revenus IMO.

L'E.T.R.M.L privilégie l'approche et les activités IMO (Haute Intensité de Main d'œuvre).

L'objectif de cet établissement est le bien-être des populations selon ses dirigeants. En appuyant l'association Dechra, l'E.T.R.M.L souhaite que son activité soit concurrentielle notamment par rapport aux autres matériaux (ciment, fer, etc). L'établissement encourage également l'exportation de ce produit vers d'autres villes comme Nouakchott. Ainsi certains matériaux sont utilisés actuellement pour la réalisation de certaines places publiques et l'élargissement des voies à pavés à Nouakchott.

L'E.T.R.M.L vulgarise les rues avec pavés taillés, les pavés en bitume et les trottoirs en pavés de

roches. Cette pierre est aussi utilisée pour les revêtements muraux.

L'établissement fait recours aussi au BTC (Briques à Terre comprimée). 50 logements en BTC ont déjà été réalisés à Sélibaby.

Expliquant les différents procédés utilisés par l'E.T.R.M.L, Fall Mohamed, directeur des Etudes et des Travaux, note concernant la BTC qu'il s'agit de l'argile améliorée qui devient solide. On y ajoute 5% de ciment. Il y a aussi le Pisé qui est constitué d'argile et de sable avec seulement 2% de ciment. On l'utilise pour le coffrage et pas besoin de peinture. Cette technique n'est pas encore vulgarisée en Mauritanie, selon M. Fall. On en trouve un seul échantillon à Idini qui d'ailleurs n'est pas encore officiellement réceptionné. C'est un modèle qui vient des Etats Unis d'Amérique.

Avec ces nouveaux modèles, l'E.T.R.M.L vise à promouvoir l'Eco-construction, un modèle durable et plus favorable à l'environnement.

Bakari G.

Le chef de la cellule de l'ANSADE au Hodh Charghi :

Portrait d'un homme référence

Réaliser des enquêtes sur le suivi des transformations démographiques en Mauritanie, produire des études statistiques sur la réalité de la population et les soumettre aux autorités exécutives afin de planifier et d'impulser l'économie nationale et de promouvoir un développement local bâti sur la réalité et sur des données solides et fiables, telle est la mission de l'Agence nationale de la Statistique et de l'Analyse démographique et économique (ANSADE).

Pour parvenir à cet objectif, l'ANSADE a ouvert des cellules dans tous les chefs-lieux de wilayas du pays pour être en contact permanent avec les populations.

Au Hodh Charghi, le chef de la cellule de l'ANSADE gère son service avec modestie, compétence, ouverture et professionnalisme.

Il a la lourde responsabilité de réaliser périodiquement des enquêtes pour suivre l'évolution de la démographie au Hodh Charghi. M. Zein Ould Mohamed Abdallahi accueille ses visiteurs à bras ouverts et met à leur disposition toutes informations qu'ils souhaitent obtenir.

Sur ses tableaux Excel, l'homme vous propose tout ce que vous voulez sur les migrations internes, le taux d'accès aux services de base, les indicateurs de pauvreté, de chômage, d'illettrisme, globalement ou par circonscription départementale. Il dispose aussi de plusieurs brochures et dépliants soigneusement archivées.

M. Zein Ould Mohamed Abdallahi nous gentiment a reçu pour partager avec nous ses connaissances tout en continuant de dérouler son agenda habituel et de réception des usagers ou de gestion à distance des enquêteurs du RAVEL (recensement administratif à vocation électorale) dont il est le coordinateur régional.

Le chef de la cellule de l'ANSADE du Hodh Charghi jouit de la confiance et de l'estime de l'administration et des partenaires.

Les travaux de la cellule sont sollicités par tous les acteurs du développement.

Au plan économique, l'ANSADE s'intéresse aux secteurs productifs de l'économie nationale, comme l'élevage, l'agriculture, l'éducation et la santé.

M. Mohamed Abdallahi dispose de données statistiques récentes pour chaque secteur avec tous les détails nécessaires qui peuvent intéresser les chercheurs et les partenaires au développement dans la wilaya comme les types de cultures, le volume de la récolte et les caractéristiques du sol.

Les données de M. Ould Abdallahi sont crédibles et sollicitées par les partenaires au développement et les acteurs socio-économiques opérant dans la wilaya.

Les statistiques de la cellule régionale de l'ANSADE ont été appréciées et exploitées par des journaux français comme le Monde et Jeune Afrique à l'occasion du 58^{ème} anniversaire de l'indépendance. Grâce à l'engagement et à la compétence de M. Ould Mohamed Abdallahi, l'ANSADE dispose de toutes les informations sur la wilaya qu'il met gracieusement à la disposition des usagers.

Il s'agit d'un état des lieux juste et actualisé d'une



wilaya qui compte huit moughataas, trois arrondissements et trente-sept communes, sur une superficie de 182 700 km².

Suivi-évaluation de la SCRAPP au Hodh Charghi

L'objectif global du cadre de suivi-évaluation de la Stratégie de Croissance Régionale et de Prospérité Partagée du Hodh Charghi (SCRAPP du Hodh Charghi) est de permettre le suivi de sa mise en œuvre et d'analyser ses résultats.

Il sert à suivre l'évolution des indicateurs en cours d'exécution de la stratégie, de comparer les niveaux atteints avec les cibles prévues et de prendre les mesures idoines si ces niveaux sont en deçà des attentes.

Le suivi-évaluation de la SCRAPP se base sur une liste d'indicateurs pertinents par rapport aux objectifs stratégiques retenus de manière consensuelle par les parties prenantes.

Ces indicateurs sont renseignés pour une année de référence (situation de base) et des valeurs cibles sont fixées à mi-parcours et pour la fin de la période couverte par la stratégie.

Les objectifs et les indicateurs retenus pour la SCRAPP sont définis en fonction de ceux de la SCAPP au niveau national.

Le cadre de suivi-évaluation de la SCRAPP comprend un système de collecte de données et des revues périodiques pour évaluer les résultats obtenus au fur et à mesure, appréhender les faiblesses et les obstacles posés et prendre les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

La matrice des indicateurs de suivi-évaluation de la SCRAPP du Hodh Charghi est présentée ci-dessous. Les sources de données qui seront exploitées pour renseigner les indicateurs retenus dans cette

matrice comprennent :

- Les données administratives : Système National d'Informations Sanitaires (SNIS), Statistiques de l'éducation, Statistiques agricoles, etc,
- Les enquêtes réalisées par l'ANSADE (ex ONS) : Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV), Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS), Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel,
- Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH),
- Autres enquêtes menées par les PTF (enquête SMART....).

La SCRAPP du Hodh Charghi est fondée sur trois piliers :

- Développement du capital humain et des services sociaux de base,
- Mobilisation du potentiel économique local au profit de

la croissance,

- Instauration d'une bonne gouvernance.

La matrice des indicateurs de performance de M. Ould Mohamed Abdallahi nous donne des taux bruts sur la scolarisation par cycle, par sexe et les taux d'achèvement du fondamental, de réussite au concours d'entrée en première année du secondaire, du brevet et du baccalauréat ainsi que des taux nets de formation locale des jeunes ou d'alphabétisation par âge et par sexe.

Au sujet de l'accès et de la qualité des services de santé, le statisticien M. Mohamed Abdallahi offre aux usagers une gamme de données comportant des taux de couverture sanitaire par sexe, de morbidité, d'utilisation des services de santé, de couverture vaccinale, de consultations prénatales, d'accouchement et de consultations postnatales.

Dans les données de M. Ould Mohamed Abdallahi figurent les indicateurs relatifs à l'accès des populations à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement ainsi qu'à l'énergie.

Au plan social, on constate la présence des indicateurs portant sur l'autonomisation de la femme, la protection des droits de l'Homme des groupes vulnérables, sur la justice et la bonne gouvernance. Par ses statistiques à la portée de tous, M. Zein Ould Mohamed Abdallahi est considéré par tous comme une référence dans la collecte, le traitement, la classification des données démographiques et statistiques économiques et sociales.

Ces mêmes statistiques utiles et variées ont également fait de la cellule de l'ANSADE de Néma un partenaire solide et efficace pour le développement au niveau national en général, et au Hodh Charghi en particulier.

Md Abderrahmane

AGENCE MAURITANIE NNE D'INFORMATION

AMI AMI AMI AMI AMI



AMI AMI AMI AMI AMI

AGENCE MAURITANIE NNE D'INFORMATION

Redaction



+222 45 25 38 56 / 45 25 29 16



+222 45 25 55 20



WWW.AMI.MR



CHAABRIM@GMAIL.COM



AMIAKHBAR@GMAIL.COM



371/467

Direction commerciale



+222 45 25 27 77



DGSAMI@YAHOO.FR



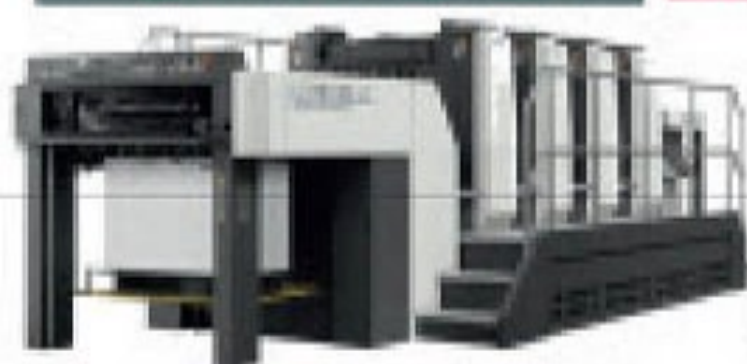
ISO 9001

CERTIFICATION



Nous poussons toujours plus loin nos engagements envers vous.
L'imprimerie Al Mazaya est fière de vous annoncer l'obtention de
la certification **ISO 9001** version 2015.

Impression offset



Impression numerique



Impression banderoles



Nos Services

- Agenda
- Bloc Note Standard/ Personnalisé
- Cahier
- Carte de Visite
- Chemise à rabat
- Carnet de souche
- Dépliant
- Papier en-tête
- Impression personnalisée
- Etc

we print
in Mauritania

www.imprimerie-mazaya.com

43 33 01 23 - 43 33 02 03 | bonjour@imprimerie-mazaya.com